

Programme de formation documentaire

Université Laval

Pierre Carrier, coordonnateur à la formation documentaire

En collaboration avec les membres du Comité d'animation sur la formation documentaire (CAFDOC) :
Adèle Bertrand, Annie Bérubé, France Bilodeau, Louise Delisle, Nancy Drolet, Jacynthe Guay,
Denis Kronström, Danielle St-Laurent.



Bibliothèque

Catalogage avant publication de la Bibliothèque nationale du Canada

Carrier, Pierre, 1967 9 janv.-

Programme de formation documentaire : Université Laval

Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 2-920310-23-2

1. Bibliothèques – Formation des utilisateurs. 2. Étudiants – Initiation à la bibliothèque. 3. Bibliothèques universitaires. I. Université Laval. Bibliothèque.
II. Titre.

Z710.C37 2004

025.5'677

C2004-941139-X

Tous droits réservés

© Bibliothèque de l'Université Laval. Juillet 2004

ISBN 2-920310-23-2

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2004

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2004

1- Introduction

La formation documentaire se compose d'activités pédagogiques qui ont pour objectif de favoriser l'autonomie des étudiants dans l'exploitation des ressources documentaires et de l'information proprement dite. Plus précisément, la formation documentaire vise à développer chez l'étudiant la compétence visant la maîtrise de l'usage de l'information, ce qui signifie qu'il doit¹ :

- reconnaître le besoin d'information ;
- accéder avec efficacité à l'information ;
- évaluer de façon critique l'information et les sources ;
- utiliser avec efficacité et responsabilité l'information.

La Bibliothèque participe à la mission d'enseignement et de recherche de l'Université Laval et dans ce rôle elle doit, entre autres, former les clientèles desservies à la méthodologie de la recherche de l'information en partenariat avec les responsables de programmes. Jusqu'à maintenant, les activités de formation documentaire ont rejoint un certain nombre d'étudiants sur le campus grâce à la collaboration de professeurs convaincus et informés.

En 1999, la Commission des études de l'Université a remis un rapport sur la reconfiguration des programmes de baccalauréats à l'intérieur duquel elle inscrit la formation documentaire au nombre des objectifs généraux auxquels doivent répondre tous les programmes de baccalauréats. Les **unités d'enseignement** doivent viser à introduire la formation documentaire dans leur programme si ce n'est pas déjà fait.

Dans cette optique, la Bibliothèque entend collaborer très étroitement avec les différents intervenants des facultés et des programmes d'études. Pour ce faire, elle a procédé à l'élaboration du présent programme de formation documentaire basé sur l'approche par compétences. Ce programme constitue un outil d'encadrement pour les programmes d'études soucieux de développer la compétence visant la maîtrise de l'usage de l'information chez les étudiants et ce, selon une approche intégrée et continue tout au long du cheminement académique.

¹ Talbot, Serge (2002). Les bibliothèques dans l'université : une relation en mutation, document synthèse, octobre 2002. [En ligne]. http://www.profetic.org/file/Resume_serje_talbot.pdf (Page consultée le 16 avril 2004)

2- **Objectifs du programme de formation documentaire**

Le programme de formation documentaire vise à :

- permettre à l'étudiant de se familiariser avec le monde de l'information ;
- permettre à l'étudiant de développer des compétences à l'usage de l'information qui lui permettront de répondre plus adéquatement à ses besoins d'information dans le cadre de ses études, ainsi que dans sa vie personnelle et professionnelle ;
- familiariser l'étudiant avec le processus de recherche documentaire ;
- permettre à l'étudiant de développer son sens critique par rapport à l'information et aux sources d'information consultées ;
- permettre à l'étudiant de se familiariser avec les différentes sources d'information et avec les différents outils de repérage et de les utiliser à bon escient ;
- développer l'autonomie de l'étudiant par rapport à la recherche et à l'utilisation de l'information ;
- favoriser chez l'étudiant une exploitation efficace et optimale des ressources documentaires ;
- favoriser une intégration progressive et continue de la culture informationnelle aux programmes d'études de l'Université Laval.

3- **Pourquoi les étudiants ont-ils besoin d'être compétents à l'usage de l'information ?**

L'Étude sur les connaissances en recherche documentaire des étudiants entrant au 1^{er} cycle dans les universités québécoises souligne ce qui suit :

« ... on reconnaît maintenant l'importance et le rôle des habiletés en recherche et exploitation de la documentation dans la réussite académique ainsi que dans la poursuite de l'apprentissage au-delà des études. Un faible taux de connaissance dans ce domaine a donc un impact négatif sur ces aspects.² ».

Ainsi, la compétence visant la maîtrise de l'usage de l'information n'est pas seulement une compétence académique. Il s'agit en fait d'une compétence que l'étudiant mettra à contribution dans les situations concrètes de la vie, que ce soit dans sa vie personnelle ou professionnelle. Avec la prolifération des sources d'information dans une société basée sur l'économie du savoir, les étudiants ont besoin

² Mittermeyer, Diane et al. (2003). Étude sur les connaissances en recherche documentaire des étudiants entrant au 1^{er} cycle dans les universités québécoises. P.7. [En ligne]. <http://crepuq.qc.ca/documents/bibl/formation/etude.pdf> (Page consultée le 16 avril 2004)

plus que jamais d'apprendre à repérer et à accéder à l'information leur permettant de répondre à leurs besoins informationnels de même qu'à évaluer de façon critique cette information.

Dans un contexte où il doit se préparer convenablement à une entrevue, le diplômé, dans un souci de connaître les forces et les faiblesses de l'entreprise auprès de laquelle il postule, devra au préalable recueillir de l'information sur cette dernière, sur ses concurrents, sur le marché dans lequel l'entreprise évolue.

En situation de travail, l'employé utilise différentes sources d'information pour appuyer la prise de décision, pour se tenir informé des nouvelles sources d'information, des nouveaux développements dans son domaine d'activités.

En situation d'achat (maison, voiture, etc.), l'acheteur potentiel doit recourir à différentes sources d'information qui lui permettront de faire un choix judicieux, éclairé.

En développant la compétence visant la maîtrise de l'usage de l'information tout au long de son parcours académique, l'étudiant aura acquis des bases solides pour faire face aux diverses situations qui se présenteront dans son quotidien.

4- Éléments constitutifs du programme de formation documentaire à l'Université Laval

Le programme de formation documentaire que propose la Bibliothèque permet d'abord et avant tout le développement de compétences visant la maîtrise de l'usage de l'information. En outre, il permet également un encadrement de la formation documentaire qui est dispensée à l'Université Laval, que ce soit à la Bibliothèque ou sur le campus.

Le programme de formation documentaire se présente sous forme de « plan cadre ». Le plan cadre est un outil de planification de l'enseignement pour les programmes qui préconisent l'approche par compétences. Le plan cadre n'est pas un plan de cours. Il s'agit :

« ... d'un texte élaboré par des spécialistes en ressources documentaires en collaboration avec différents intervenants du domaine pédagogique, pour les intervenants responsables d'intégrer la formation documentaire au sein des programmes. Il s'agit également d'un texte dont la fonction première est de fournir, de façon succincte mais aussi claire et univoque que possible, l'interprétation des compétences à développer. Ce texte fournira les indications suffisantes pour permettre aux professeurs de dispenser un enseignement selon une approche cohérente, c'est-à-dire intégrée, progressive et continue³ ».

³ Adapté et tiré de : Bélanger, Marie-France et al. Le plan cadre. Un outil de planification de l'enseignement pour les programmes développés selon l'approche par compétences. [En ligne]. http://www.educ.usherb.ca/performa/documents/fiches/Belanger_M-F_et_al.htm (Page consultée le 16 avril 2004)

Le plan cadre se présente en deux sections :

- Section 1 : Plan cadre : énoncé de compétences
- Section 2 : Plan cadre : séquence d'intégration aux programmes

Tableau synoptique du plan cadre

1

Plan cadre : énoncé de compétences

Énoncé de la compétence #2 : 3				
L'étudiant qui possède les compétences informationnelles accède avec efficacité et efficience à l'information dont il a besoin.				
Indicateurs de performance	Résultats attendus L'étudiant :	Partie d'InfoSphère-Laval (ou autres ressources) permettant de répondre à cet élément de compétence	Responsabilité de l'intervention	Modules dans lesquels les éléments sont traités dans la séquence d'intégration
4	5	6	7	8
2.3 L'étudiant qui possède ... utilise des méthodes variées pour repérer l'information ...	* 2.3.1 Utilise divers outils de recherche afin de repérer de l'information dans divers formats.	Étape #2 : <u>Choisir ses sources</u>	(S)	Module B2 *Module E1* *Module E2* *Module E3* Module F2

2

Plan cadre : séquence d'intégration aux programmes

Module B	Page d'accueil de la Bibliothèque et présentation des outils de repérage.			
9	10			
Éléments présentés	Besoins auxquels l'élément souhaite répondre / Conséquence(s) d'un faible taux de connaissance	Bénéfices attendus / Objectifs(s) visé(s)	Éléments de compétence visés	Activités d'apprentissage proposées
11	12	13	14	15
B2- Catalogue bibliothèque	La méconnaissance du catalogue de la bibliothèque, tant au niveau de sa structure que de son contenu, peut mener au non-repérage des documents recherchés. ...	L'étudiant sera capable de déterminer les caractéristiques du catalogue de bibliothèque.	**1.2.3* *2.1.3 *2.3.1	Objectif : Permettra à l'étudiant de connaître la portée et le contenu du catalogue. Lecture : ... Pratique : <u>Exercice B2.1</u> : ...

4.1- Plan cadre : énoncé de compétences (1)^{*}

Cette section du plan cadre découle de l'extrait des *Information Literacy Competency Standards for Higher Education* de l'Association of College and Research Libraries (ACRL), traduit de l'anglais par le Groupe de travail sur la formation documentaire du Sous-comité des bibliothèques de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ)⁴. Elle découle également des normes ACRL elles-mêmes⁵. Développées par une association de renommée mondiale, les normes présentées dans cette section du plan cadre établissent les compétences à l'usage de l'information que devraient développer les étudiants universitaires au cours de leurs études.

Explications des éléments du plan cadre : énoncé de compétences

Énoncé de la compétence (3)

C'est la compétence que l'étudiant devrait posséder après avoir répondu favorablement aux attentes liées aux *indicateurs de performance (4)* et aux *résultats attendus de l'étudiant (5)*. (Le plan cadre comprend six compétences).

Indicateurs de performance (4)

Chaque compétence est assortie d'éléments permettant de définir ou d'interpréter la compétence à atteindre par l'étudiant.

^{*} Les numéros associés aux différents éléments du texte réfèrent aux numéros correspondants dans le tableau synoptique du plan cadre.

⁴ Groupe de travail sur la formation documentaire. Norme sur les compétences informationnelles dans l'enseignement supérieur. Document de travail non publié. (Utilisé avec permission). Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), 2004, 8 p.

⁵ Association of College & Research Libraries (ACRL). *Information Literacy Competency Standards for Higher Education*. [En ligne]. <http://www.ala.org/ala/acrl/acrlstandards/informationliteracycompetency.htm> (Page consultée le 16 avril 2004)

Résultats attendus de l'étudiant (5)

Cette section donne un aperçu plus ou moins général du contenu qui devrait être abordé (ou privilégié) à l'intérieur de chacun des *indicateurs de performance (4)*.

N.B. Les éléments précédés d'un astérisque (ex. * 2.3.1) devraient faire l'objet d'une évaluation. (C.f. point #5 – Évaluation)

Partie d'InfoSphère-Laval (ou autres ressources) permettant de répondre à cet élément de compétence (6)

InfoSphère-Laval (<http://www.bibl.ulaval.ca/infosphere/>) est un tutoriel qui permet à son utilisateur de développer des compétences de base dans la recherche d'information et dans lequel on présente les principales étapes d'une recherche documentaire. Le tutoriel se veut donc un outil pédagogique d'accompagnement pour tout intervenant impliqué dans la formation à l'usage de l'information.

Cette section du plan cadre sert donc à préciser la (les) partie(s) du tutoriel qui permet(tent) de répondre à la compétence elle-même ou aux éléments qui la composent. D'autres ressources telles les pages d'aide du catalogue Ariane peuvent également être présentées dans cette section.

Responsabilité de l'intervention (7)

Cette section illustre parfaitement la collaboration très étroite, la conjugaison des interventions qui doivent exister entre les professeurs et les spécialistes en ressources documentaires ou tout autres intervenants en provenance de différents services sur le campus.

Pour chacun des *résultats attendus (5)*, le plan cadre indique quel intervenant devrait assumer la responsabilité principale pour le développement de cet élément. Les catégories d'intervenants sont identifiées par une lettre dont voici la signification :

- P = responsabilité relevant principalement du professeur ;
- S = responsabilité relevant principalement du spécialiste en ressources documentaires ;
- P/S = responsabilité partagée entre le professeur et le spécialiste en ressources documentaires ;
- A = responsabilité relevant d'un intervenant autre que le professeur ou le spécialiste en ressources documentaires (p. ex. informaticien ou autres spécialistes) ;
- P/S/A = responsabilité relevant de l'un ou l'autre des intervenants.

Modules dans lesquels les éléments sont traités dans la séquence d'intégration (8)

Cette partie identifie les modules (9) de la séquence d'intégration où les éléments, i.e. les *résultats attendus* (5) sont traités dans la séquence d'intégration (14).

4.2- Plan cadre : séquence d'intégration aux programmes (2)

Cette section du plan cadre présente une série d'éléments reliés à l'usage de l'information regroupés en une séquence de neuf modules. L'objectif de cette séquence est :

- de permettre une **intégration progressive et continue** des notions de culture informationnelle à l'intérieur des programmes d'études ;
- d'**éviter une surcharge informationnelle** chez les étudiants (il est utopique de croire que l'on puisse rendre un étudiant compétent à la maîtrise de l'usage de l'information en quelques heures, et de les forcer par le fait même à assimiler un contenu qui devient rapidement indigeste) ;
- de favoriser une assimilation progressive et complète des notions reliées à la culture informationnelle ;
- de permettre aux étudiants de mieux saisir la complexité du processus de recherche documentaire.

Explications des éléments du plan cadre : séquence d'intégration aux programmes

Modules A à I (9)

Cette section correspond au nom (intitulé) du module. Les éléments présentés à droite (10) résument le contenu général qui sera abordé dans le module.

Éléments présentés (11)

Cette section permet une présentation plus précise des éléments traités dans le module.

Besoins auxquels l'élément souhaite répondre / Conséquence(s) d'un faible taux de connaissance reliée(s) à l'élément présenté (12)

Tel que son intitulé l'indique, cette section permet soit de présenter les besoins auxquels l'élément souhaite répondre, soit de faire ressortir les conséquences négatives d'un faible taux de connaissance reliées à l'élément présenté (11).

Bénéfices attendus / Objectif(s) visé(s) (13)

Cette section présente les habiletés que l'étudiant développera après avoir assimilé les notions reliées à *l'élément présenté* (11).

Éléments de compétence visés (14)

Cette section renvoie au document *plan cadre : énoncé de compétences* (1) et indique les *résultats attendus* (5) que l'on souhaite développer par l'entremise de *l'élément présenté* (11) dans le module.

Activités d'apprentissage proposées (15)

Cette section présente, soit des exemples pratiques d'activités d'apprentissage, soit des lectures favorisant la compréhension des *éléments présentés* (11). La plupart des lectures proposées se retrouvent dans le tutoriel InfoSphère-Laval. Pour des besoins d'adaptation, des lectures dans d'autres sources d'information pourraient être suggérées.

Intégration de la séquence

Plusieurs éléments ont été considérés lors de l'élaboration de la séquence d'intégration :

- les connaissances des étudiants par rapport aux notions reliées à la culture informationnelle ;
- le processus de recherche documentaire et toute la complexité qui en découle ;
- les travaux régulièrement demandés par une majorité de professeurs dès le début du programme ;

- le cheminement observé habituellement dans les différents programmes de formation.

Tel que mentionné précédemment, il est utopique de croire que l'on puisse rendre un étudiant compétent à la maîtrise de l'usage de l'information en quelques heures à peine. Un programme de formation crédible devrait favoriser un apprentissage progressif et réaliste appuyé par des exercices pratiques, en vue de permettre à l'étudiant une assimilation progressive et complète du contenu.

Considérant tous ces éléments, la séquence présente donc un cheminement progressif qui permet à l'étudiant, dès le départ, de se familiariser avec les éléments les plus fondamentaux du monde de l'information ainsi que de son environnement informationnel local (environnement physique ou virtuel permettant d'accéder à la Bibliothèque).

La séquence se veut linéaire au sens où l'étudiant doit faire l'apprentissage des éléments présentés selon l'ordre pré-établi dans cette séquence pour lui permettre de développer ses compétences informationnelles de façon satisfaisante, voire optimale. Par ailleurs, la séquence se veut également modulaire, en ce sens qu'elle permet un enseignement par sous-ensemble d'éléments. Tous les éléments regroupés à l'intérieur d'un même module devraient cependant être présentés à l'étudiant au même moment. Par exemple, un programme d'études pourrait intégrer dans son curriculum les éléments du module A à la première session, ceux du module B à la seconde session et ainsi de suite. Un autre programme d'études pourrait, quant à lui, privilégier l'enseignement des modules A,B et C à la première session. Par ailleurs, la totalité de la séquence pourrait être intégrée à l'intérieur d'une même session, par exemple, dans le cadre d'un cours de méthodologie.

Les modules D,E, F et G doivent à toute fin pratique être enseignés dans une même période de temps (sur une période de quatre semaines par exemple). Cette série de modules représente le processus de recherche documentaire, de sa phase initiale à sa phase finale, et ce processus débute avec le choix d'un sujet jusqu'à l'exploitation des résultats obtenus relativement à ce sujet. Il serait difficilement envisageable de définir une stratégie de recherche à une session donnée (modules D-E) et de procéder à l'exécution de cette stratégie à une autre session (modules F-G).

5- Évaluation

L'évaluation visant à vérifier la compréhension de l'étudiant repose sur les *indicateurs de performance* et plus particulièrement sur les *résultats attendus de l'étudiant (1)* que l'on retrouve dans la section intitulée *Plan cadre : énoncé de compétences*.

Comment savoir quoi évaluer et quand l'évaluer ? Les tableaux suivants visent à expliquer le fonctionnement de l'évaluation.

Plan cadre : énoncé de compétences

Énoncé de la compétence #2				
Indicateurs de performance	Résultats attendus L'étudiant : 1	Partie d'InfoSphère-Laval (ou autres ressources)	Responsabilité de l'intervention	Modules dans lesquels les éléments sont traités dans la séquence d'intégration 2
2.3 L'étudiant ... utilise des méthodes ...	* 2.3.1 Utilise divers outils de recherche ...	Étape #2 : <u>Choisir ses sources</u>	(S)	Module B2 *Module E1* *Module E2* *Module E3* Module F2

Plan cadre : séquence d'intégration aux programmes

Éléments présentés 3	Besoins auxquels l'élément souhaite répondre / Conséquence(s) d'un faible taux de connaissance	Bénéfices attendus / Objectifs(s) visé(s)	Éléments de compétence visés	Activités d'apprentissage proposées
B2- Catalogue bibliothèque	La méconnaissance du catalogue de la bibliothèque ...	L'étudiant sera capable de déterminer ...	*2.3.1 4	Objectif : Permettre à l'étudiant
E1- Catalogue bibliothèque	Dans le cadre d'une recherche sujet ...	L'étudiant sera capable d'effectuer ...	**2.3.1* 5	Objectif : Permettre ...
E2-Bases de données	La méconnaissance des bases de données ...	L'étudiant sera capable de comprendre ...	**2.3.1* 2.1.4 6	Objectif : Permettre ...
E3- Web	Les commentaires recueillis chez les participants ...	L'étudiant sera capable de déterminer ...	**2.3.1*	Objectif : Permettre ...
F2- Exécution et raffinement de la recherche	Les spécialistes en ressources documentaires constatent régulièrement ...	L'étudiant sera capable d'exécuter ...	**2.2.5 *2.3.1 7	

①	L'astérisque présenté devant l'élément de compétence (*2.3.1) signifie que cet élément devrait être évalué.
②	Les modules précédés et suivis d'un astérisque indiquent dans quels modules de la séquence d'intégration l'élément de compétence 2.3.1 devrait être évalué (mis en évidence en caractère gras).
③	Modules où l'élément de compétence 2.3.1 est traité dans la séquence d'intégration.
④	La présence d'un seul astérisque signifie que l'élément de compétence 2.3.1 devrait être évalué à un (des) endroit(s) spécifique(s) de la séquence d'intégration, mais que l'évaluation n'est pas prévue dans le cadre du module B2.
⑤	Les deux astérisques qui précèdent l'élément de compétence 2.3.1 indiquent que cet élément devrait être évalué dans le cadre du présent module (dans ce cas-ci, E1). (L'élément évalué est mis en évidence en caractère gras). La présence d'un astérisque après l'élément 2.3.1 signifie que ce dernier devrait également être évalué dans d'autres modules (dans ce cas-ci, E2 et E3).
⑥	L'absence d'astérisque devant un élément (ex. 2.1.4) signifie que l'élément de compétence est traité dans le module mais non évalué. L'intervenant pourrait néanmoins décider d'évaluer cet élément.
⑦	Un élément de compétence précédé de deux astérisques uniquement (ex. : **2.2.5) signifie que ce dernier est évalué dans le cadre de ce module uniquement (dans ce cas-ci, F2).

L'évaluation pourra être formative ou sommative et prendre des formes variées : examen traditionnel, quiz, travail, présentation, exposé, épreuve synthèse, portfolio, etc.

6- Stratégies d'implantation

Le succès de l'intégration du programme de formation documentaire dans les programmes d'études repose sur une étroite collaboration entre les dirigeants des facultés (doyen, vice-doyen), les directeurs de programmes, les professeurs et les représentants de la Bibliothèque (coordonnateur à la formation documentaire, conseillers disciplinaires, techniciens impliqués dans les visites d'accueil ou les sessions d'initiation), de même que sur un appui manifeste des instances décisionnelles de l'Université.

Le projet de «l'Heure pédagogique », instauré par le directeur général du 1^{er} cycle, M. Serge Talbot, représente un exemple de moyen dynamique à privilégier afin de favoriser la concertation et la collaboration entre les différents intervenants soucieux de développer les compétences informationnelles des étudiants.

D'autres mécanismes favorisant une étroite collaboration entre les unités d'enseignement et les spécialistes de la formation documentaire doivent être explorés, par exemple, la participation du spécialiste en ressources documentaires à diverses réunions facultaires ou de programmes pour discuter du développement des compétences informationnelles chez les étudiants, ou encore, au moment de la révision du programme d'études.

Le développement des compétences informationnelles chez l'ensemble des étudiants repose en majeure partie sur l'intégration du programme de formation documentaire à l'intérieur de cours obligatoires du programme d'études. Ceci permet d'assurer un développement uniforme, cohérent et normalisé pour la totalité des étudiants en ce qui a trait aux habiletés informationnelles.

La maîtrise des habiletés reliées à la culture informationnelle représente un élément fondamental en regard du développement des connaissances en général et de la recherche scientifique en particulier.



Formation documentaire Université Laval

Plan cadre¹ (Énoncé de compétences)

Pierre Carrier, coordonnateur à la formation documentaire

En collaboration avec les membres du Comité d'animation sur la formation documentaire (CAFDOC) :
Adèle Bertrand, Annie Bérubé, France Bilodeau, Louise Delisle, Nancy Drolet, Jacynthe Guay,
Denis Kronström, Danielle St-Laurent

¹ Le présent document découle de l'extrait des *Information Literacy Competency Standards for Higher Education* de l'Association of College and Research Libraries (ACRL), traduit de l'anglais par le Groupe de travail sur la formation documentaire du Sous-comité des bibliothèques de la CREPUQ. Il découle également des normes ACRL elles-mêmes.

<p>Enoncé de la compétence #1 :</p> <p>L'étudiant qui possède les compétences informationnelles détermine la nature et l'étendue de l'information dont il a besoin.</p>				
Indicateurs de performance	Résultats attendus L'étudiant :	Partie d'InfoSphère-Laval (ou autres ressources) permettant de répondre à cet élément de compétence	Responsabilité de l'intervention :	Modules dans lesquels les éléments sont traités dans la séquence d'intégration
<p>1.1 L'étudiant qui possède les compétences informationnelles définit et exprime clairement son besoin d'information.</p>	<p>1.1.1 Consulte les enseignants et participe aux discussions en classe, aux travaux d'équipe et aux discussions électroniques pour choisir un sujet de recherche ou déterminer tout autre besoin d'information.</p> <p>Comprend ce qui est demandé (cerne les exigences du travail à réaliser, ce que le professeur attend).</p> <p>Genre de travail demandé ? État de la question, critique, résumé, rapport, étude de cas ?</p> <p>Longueur exigée du travail (les sources d'information seront différentes).</p> <p>Problème abordé de manière générale ou exhaustive ?</p> <p>Identifie un sujet : en fonction de ses intérêts personnels, de ses capacités.</p>	<p>Étape #1 : Définir ses besoins</p> <p>Présentation des types de travaux : travail de recherche, compte rendu, dissertation, essai, étude de cas, questions à développement, rapport technique.</p> <p>Section « Documents ou informations particulières » fait des liens vers les types de documents pouvant servir à la réalisation du travail.</p> <p>Étape #2 : Préparer sa recherche</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choisir son sujet - Définir le but du travail 	(P)	<p>Module D1 Module I</p>

Indicateurs de performance	Résultats attendus L'étudiant :	Partie d'InfoSphère-Laval (ou autres ressources) permettant de répondre à cet élément de compétence	Responsabilité de l'intervention :	Modules dans lesquels les éléments sont traités dans la séquence d'intégration
<p>1.1 L'étudiant qui possède les compétences informationnelles définit et exprime clairement son besoin d'information. (suite)</p>	<p>sources d'information générale ou des sources spécialisées (p. ex. pour présenter une vue d'ensemble, pour émettre des opinions sur des questions de terminologie).</p> <p>1.1.4 Redéfinit le besoin d'information pour en arriver à préciser la question de recherche.</p> <p>(Exemple de question de recherche précisée : « Quel est l'effet des relations familiales sur les résultats scolaires des élèves à l'école primaire ? »).</p> <p>Reconnaît qu'une question de recherche initiale peut être trop générale ou restrictive.</p> <p>Reconnaît qu'une question de recherche possède un certain potentiel de développement.</p> <p>Circonscriit un sujet trop général ou développe un sujet trop restrictif en en modifiant la couverture du sujet ou l'orientation.</p> <p>Comprend que la finalité de la recherche (i.e. le niveau de profondeur de la recherche et de l'analyse) jouera un rôle important au niveau de la détermination du besoin d'information.</p>	<p>Étape #2 : Préparer sa recherche</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choisir son sujet - Cerner le sujet 	<p>(P/S)</p>	<p>Module D2</p>

Indicateurs de performance	Résultats attendus L'étudiant :	Partie d'InfoSphère-Laval (ou autres ressources) permettant de répondre à cet élément de compétence	Responsabilité de l'intervention :	Modules dans lesquels les éléments sont traités dans la séquence d'intégration
<p>1.1 L'étudiant qui possède les compétences informationnelles définit et exprime clairement son besoin d'information. (suite)</p>	<p>Utilise efficacement les sources d'information pour mieux comprendre son sujet.</p> <p>Consulte le professeur et les spécialistes en ressources documentaires dans le but de vérifier si un aspect du sujet peut être développé.</p> <p>*1.1.5 Détermine les principaux concepts et termes de recherche liés au besoin d'information.</p> <p>(Les concepts retenus dans l'exemple présenté en 1.1.4 seraient : « relations familiales », « résultats scolaires » et « école primaire »).</p> <p>Établit les termes qui permettront de repérer de l'information sur un sujet.</p> <p>Détermine et utilise les sources d'information générale et les sources spécialisées appropriées pour se familiariser avec la terminologie spécifique à un besoin d'information.</p> <p>Détermine les concepts spécifiques liés au sujet de recherche.</p>	<p>Étape #2 : Préparer sa recherche</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cerner le sujet - Saisir le sujet dans toute son ampleur - Exprimer le sujet en une courte phrase <p>Étape #4 : Catalogue et bases de données bibliographiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chercher par sujet - Identifier les concepts 	<p>(P/S)</p>	<p>Module A1 *Module D2*</p>

Indicateurs de performance	Résultats attendus L'étudiant :	Partie d'InfoSphère-Laval (ou autres ressources) permettant de répondre à cet élément de compétence	Responsabilité de l'intervention :	Modules dans lesquels les éléments sont traités dans la séquence d'intégration
<p>1.2 L'étudiant qui possède les compétences informationnelles détermine des sources potentielles d'information en fonction de leurs types et formats.</p>	<p>1.2.1 Connaît les processus formels et informels de production, d'organisation et de diffusion de l'information.</p> <p>Décrit le cycle de production de l'information et comment il influence la façon d'accéder à l'information.</p> <p>Définit ce qu'est le « collègue invisible » (i.e. les contacts personnels, les groupes de recherche, les listes de discussion spécifiques à une discipline ou à un sujet) et en décrit sa valeur.</p>	<p>Étape #2 : Préparer sa recherche</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choisir son sujet - Disponibilité de la documentation <ul style="list-style-type: none"> - Cycle de production de l'information - Flux de l'information 	(P/S)	Module A2
	<p>1.2.2 Reconnaît que le savoir est souvent organisé par disciplines et que cette organisation a un impact sur le repérage de l'information.</p> <p>Prendre conscience du langage et du point de vue propre à la discipline ou à son champ d'études (social, scientifique, historique, etc.).</p>			(P/S)

Indicateurs de performance	Résultats attendus L'étudiant :	Partie d'InfoSphère-Laval (ou autres ressources) permettant de répondre à cet élément de compétence	Responsabilité de l'intervention :	Modules dans lesquels les éléments sont traités dans la séquence d'intégration
<p>1.2 L'étudiant qui possède les compétences informationnelles détermine des sources potentielles d'information en fonction de leurs types et formats. (suite)</p>	<p>Détermine l'aspect sous lequel on souhaite aborder le sujet (cf. 1.1.2).</p> <p>Ex. : Pour trouver des documents sur le mariage, on doit se poser la question à savoir s'il s'agit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'aspect religieux (sacrement) ; - de l'aspect légal (reconnaissance par la loi) ; - de l'aspect social (mœurs et coutumes) ; - de l'aspect littéraire (mariage dans la littérature) ; - de l'aspect historique (origines du mariage). <p>Détermine les trois principaux domaines de connaissance (humanités, sciences sociales, sciences) et énumère quelques sujets qui leur sont associés.</p>			

Indicateurs de performance	Résultats attendus L'étudiant :	Partie d'InfoSphère-Laval (ou autres ressources) permettant de répondre à cet élément de compétence	Responsabilité de l'intervention :	Modules dans lesquels les éléments sont traités dans la séquence d'intégration
1.3 L'étudiant qui possède les compétences informationnelles tient compte des coûts et des avantages liés à l'obtention de l'information dont il a besoin.	1.3.1 Détermine la disponibilité de l'information désirée et élargit au besoin le processus de recherche d'information au-delà des ressources locales (p. ex. prêt entre bibliothèques ; utilisation des ressources d'autres institutions ; obtention d'images, de vidéos, de textes, d'enregistrements sonores).	Étape #2 : Préparer sa recherche - Choisir son sujet - Disponibilité de la documentation - Cycle de production de l'information - Flux de l'information Étape #6 : Localiser le document - Section « Le document n'est pas trouvé dans le catalogue ».	(P/S)	Module C1 Module G1
	1.3.2 Considère la possibilité d'apprendre une nouvelle langue ou d'acquérir une nouvelle compétence dans le but de rassembler l'information désirée et d'en bien comprendre le contexte.		(P)	Module I
	1.3.3 Définit un plan de travail et un échéancier réalistes pour obtenir l'information désirée. Procède à l'élaboration d'un calendrier de travail réaliste en fonction de l'information à recueillir.	Étape #2 : Préparer sa recherche - Choisir son sujet - Disponibilité de la documentation - Cycle de production de l'information - Flux de l'information - Temps alloué	(P/S)	Module D1 Module G1

Indicateurs de performance	Résultats attendus L'étudiant :	Partie d'InfoSphère-Laval (ou autres ressources) permettant de répondre à cet élément de compétence	Responsabilité de l'intervention :	Modules dans lesquels les éléments sont traités dans la séquence d'intégration
<p>1.3 L'étudiant qui possède les compétences informationnelles tient compte des coûts et des avantages liés à l'obtention de l'information dont il a besoin. (suite)</p> <p>1.4 L'étudiant qui possède les compétences informationnelles réévalue la nature et l'étendue de son besoin d'information.</p>	<p>Démontre une compréhension générale du processus qui permet d'obtenir l'information qui n'est pas disponible immédiatement.</p> <p>Prend les moyens appropriés pour obtenir l'information à l'intérieur du délai consenti.</p> <p>1.4.1 Examine le besoin d'information initial pour clarifier, réviser ou raffiner la question de recherche (cf. 2.4.3 et 3.7.2).</p> <p>Détermine si le sujet nécessite une adaptation de la requête de recherche en fonction de la quantité de résultats obtenus (ou non obtenus).</p> <p>Détermine si le sujet doit être modifié en fonction de la nature de l'information repérée (pertinence ou non pertinence).</p> <p>*1.4.2 Décrit les critères retenus pour effectuer ses choix.</p> <p>Démontre dans quelle mesure l'auditoire visé influence les choix informationnels (p. ex. auditoire composé d'experts ou composé d'un public général).</p>	<p>Étape #6 : Localiser le document</p> <p>- Section « Le document n'est pas trouvé dans le catalogue ».</p>	<p>(P/S)</p> <p>(P/S)</p>	<p>Module D2</p> <p>*Module D1*</p>

Indicateurs de performance	Résultats attendus L'étudiant :	Partie d'InfoSphère-Laval (ou autres ressources) permettant de répondre à cet élément de compétence	Responsabilité de l'intervention :	Modules dans lesquels les éléments sont traités dans la séquence d'intégration
<p>1.4 L'étudiant qui possède les compétences informationnelles réévalue la nature et l'étendue de son besoin d'information. (suite)</p>	<p>Démontre dans quelle mesure le projet (travail, etc.) que l'on souhaite présenter influence les choix informationnels (p. ex. des aides visuels ou du matériel audiovisuel peuvent être nécessaires pour une présentation orale).</p> <p>Établit une liste de critères (p. ex. actualité) qui peuvent influencer les choix informationnels (cf. 2.4 et 3.2).</p>			

Enoncé de la compétence #2 : L'étudiant qui possède les compétences informationnelles accède avec efficacité et efficience à l'information dont il a besoin.				
Indicateurs de performance	Résultats attendus L'étudiant :	Partie d'InfoSphère-Laval (ou autres ressources) permettant de répondre à cet élément de compétence	Responsabilité de l'intervention :	Modules dans lesquels les éléments sont traités dans la séquence d'intégration
2.1 L'étudiant qui possède les compétences informationnelles choisit les méthodes de recherche et les systèmes de repérage de l'information les plus appropriés en vue d'accéder à l'information dont il a besoin.	2.1.1 Détermine des méthodes de recherche appropriées (p. ex. expérience de laboratoire, simulation, travail sur le terrain).		(P)	Module I
	2.1.2 Détermine les avantages et l'applicabilité des diverses méthodes de recherche.		(P)	Module I
	*2.1.3 Examine la portée, le contenu et l'organisation des systèmes de repérage de l'information. Décrit l'organisation et les composantes du système de repérage et ce, sans égard au format (p. ex. catalogue, bases de données, index, thésaurus, type d'information repérée par le système). Localise l'aide disponible à l'intérieur d'un système de repérage donné et l'utilise de manière efficace.	Étape #3 : Choisir ses sources Étape #4 : Chercher dans le catalogue et les bases de données bibliographiques - Du document au lecteur	(P/S)	Module B2 Module B3 Module B4 Module B5 *Module E1* *Module E2* *Module E3*

Indicateurs de performance	Résultats attendus L'étudiant :	Partie d'InfoSphère-Laval (ou autres ressources) permettant de répondre à cet élément de compétence	Responsabilité de l'intervention :	Modules dans lesquels les éléments sont traités dans la séquence d'intégration
<p>2.1 L'étudiant qui possède les compétences informationnelles choisit les méthodes de recherche et les systèmes de repérage de l'information les plus appropriés en vue d'accéder à l'information dont il a besoin. (suite)</p>	<p>Détermine le type d'information que l'on retrouve dans un système de repérage donné (p. ex. toutes les localisations de la bibliothèque sont répertoriées au catalogue ; les bases de données ne donnent pas toutes accès au texte intégral des articles).</p> <p>Sélectionne les outils appropriés (p. ex. index, bases de données) pour repérer de l'information sur un sujet particulier.</p> <p>Détermine les différences entre les outils de recherche Internet accessibles gratuitement et les bases de données tarifées.</p> <p>Détermine le langage d'interrogation et les opérateurs (booléens, d'adjacence) appropriés associés au système de repérage de l'information choisi.</p> <p>Détermine la période couverte pour une source donnée.</p> <p>Détermine les types de documents qui sont indexés dans une base de données ou un index particulier (p. ex. une base de données qui répertorie des articles de journaux ou des articles de revues populaires par opposition à</p>	<p>Étape #4 : Chercher dans le catalogue et les bases de données bibliographiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chercher par sujet - Utiliser des opérateurs logiques 		

Indicateurs de performance	Résultats attendus L'étudiant :	Partie d'InfoSphère-Laval (ou autres ressources) permettant de répondre à cet élément de compétence	Responsabilité de l'intervention :	Modules dans lesquels les éléments sont traités dans la séquence d'intégration
<p>2.1 L'étudiant qui possède les compétences informationnelles choisit les méthodes de recherche et les systèmes de repérage de l'information les plus appropriés en vue d'accéder à l'information dont il a besoin. (suite)</p>	<p>une base de données qui répertorie des articles de nature scientifique).</p> <p>Sait reconnaître les situations où il est nécessaire de recourir à un seul et unique outil de repérage pour répondre à un besoin d'information particulier (p. ex. s'en tenir seulement aux bases de données lorsqu'on a besoin de repérer des articles).</p> <p>Différencie les types de bases de données : plein-texte, bibliographiques et hybrides.</p> <p>2.1.4 Choisit des approches efficaces et efficaces pour accéder à l'information dont il a besoin à partir d'une méthode de recherche ou d'un système de repérage de l'information.</p> <p>Choisit les sources d'information appropriées (i.e. sources primaires, secondaires ou tertiaires) et juge de leur pertinence pour le besoin d'information.</p>		(S)	<p>Module A1 Module D1 Module D3.2 Module E1 Module E2 Module E3</p>

Indicateurs de performance	Résultats attendus L'étudiant :	Partie d'InfoSphère-Laval (ou autres ressources) permettant de répondre à cet élément de compétence	Responsabilité de l'intervention :	Modules dans lesquels les éléments sont traités dans la séquence d'intégration
<p>2.2 L'étudiant qui possède les compétences informationnelles conçoit et exécute des stratégies efficaces de recherche d'information.</p>	<p>*2.2.1 Développe un plan de recherche approprié.</p> <p>Décrit son processus ou sa démarche de recherche d'information.</p> <p>Établit son plan de concepts.</p> <p>Décrit les situations où il est approprié de recourir à différents types d'information (p. ex. sources primaires ou secondaires, générales ou spécialisées).</p> <p>*2.2.2 Détermine et traduit, au besoin, des mots-clés, des synonymes et des termes associés pour décrire les concepts du besoin d'information.</p> <p>Détermine les mots-clés employés dans les outils de repérage ou dans les sources d'information pour représenter les concepts liés au besoin d'information.</p> <p>Reconnait que la terminologie peut varier selon les types de sources utilisées (sources générales ou sources spécialisées).</p>	<p>Étape #4 : Chercher dans le catalogue et les bases de données bibliographiques</p> <p>- Chercher par sujet</p>	<p>(P/S)</p> <p>(S)</p>	<p>*Module D3.1*</p> <p>*Module D3.2*</p> <p>*Module D3.1*</p> <p>*Module F1*</p>

Indicateurs de performance	Résultats attendus L'étudiant :	Partie d'InfoSphère-Laval (ou autres ressources) permettant de répondre à cet élément de compétence	Responsabilité de l'intervention :	Modules dans lesquels les éléments sont traités dans la séquence d'intégration
<p>2.2 L'étudiant qui possède les compétences informationnelles conçoit et exécute des stratégies efficaces de recherche d'information. (suite)</p>	<p>Détermine le réseau sémantique associé au sujet (synonymes, termes génériques, termes spécifiques, etc.).</p> <p>Reconnaît la terminologie qui est employée pour représenter une source d'information donnée (ex. : livre, article de périodique, site Web, etc.).</p> <p>*2.2.3 Choisit le vocabulaire spécifique de la discipline ou de l'outil de recherche.</p> <p>Utilise différentes sources (p. ex. encyclopédies, manuels, dictionnaires, thesauri, etc.) pour déterminer la terminologie spécifique à un sujet.</p> <p>Explique ce qu'est le vocabulaire contrôlé et son utilité.</p> <p>Détermine, à partir d'une liste en vocabulaire contrôlé (thesaurus, RVM, etc.), les termes les plus appropriés qui permettront de repérer un sujet dans un outil de repérage utilisant un vocabulaire contrôlé.</p> <p>Vérifie si le vocabulaire contrôlé est employé et utilise ce vocabulaire pour relancer sa recherche.</p>	<p>Étape #4 : Chercher dans le catalogue et les bases de données bibliographiques</p> <p>- Chercher par sujet</p> <p>Page d'aide du catalogue Ariane (Recherche sujet)</p>	<p>(S)</p>	<p>*Module E1* *Module E2* *Module F1*</p>

Indicateurs de performance	Résultats attendus L'étudiant :	Partie d'InfoSphère-Laval (ou autres ressources) permettant de répondre à cet élément de compétence	Responsabilité de l'intervention :	Modules dans lesquels les éléments sont traités dans la séquence d'intégration
<p>2.2 L'étudiant qui possède les compétences informationnelles conçoit et exécute des stratégies efficaces de recherche d'information. (suite)</p>	<p>*2.2.4 Élabore une stratégie de recherche en utilisant les commandes appropriées du système de repérage de l'information choisi (p. ex. opérateurs booléens, troncature et opérateurs de proximité pour les moteurs de recherche ; points d'accès internes, tels les index, les tables des matières pour les livres).</p> <p>Élabore et exécute la stratégie de recherche de manière à permettre une concordance entre les besoins d'information et les ressources disponibles (p. ex. sélectionner un type particulier de document (vidéo, document cartographique)).</p> <p>Détermine les situations où il est approprié de rechercher dans des champs particuliers (p. ex. auteur, titre, sujet).</p> <p>Démontre une compréhension de la notion de logique booléenne et élabore une stratégie de recherche utilisant les opérateurs booléens.</p> <p>Démontre une compréhension de la notion de proximité dans une recherche et élabore une stratégie utilisant les opérateurs de proximité.</p>	<p>Étape #4 : Chercher dans le catalogue et les bases de données bibliographiques</p>	<p>(S)</p>	<p>*Module D3.1* *Module E1* *Module E2* *Module E3* *Module F1*</p>

Indicateurs de performance	Résultats attendus L'étudiant :	Partie d'InfoSphère-Laval (ou autres ressources) permettant de répondre à cet élément de compétence	Responsabilité de l'intervention :	Modules dans lesquels les éléments sont traités dans la séquence d'intégration
<p>2.2 L'étudiant qui possède les compétences informationnelles conçoit et exécute des stratégies efficaces de recherche d'information. (suite)</p>	<p>Démontre une compréhension de la notion des ensembles de recherche (parenthèses) et élabore une stratégie utilisant les ensembles de recherche.</p> <p>Démontre une compréhension de la recherche en mode « index » et utilise un champ de recherche qui permet d'appliquer cette fonctionnalité.</p> <p>Démontre une compréhension de la recherche en mode « mot-clé » et l'utilise de manière appropriée et efficace.</p> <p>Démontre une compréhension de la notion de troncature et l'utilise de manière appropriée et efficace.</p> <p>2.2.5 Exécute la stratégie de recherche dans divers systèmes de repérage de l'information qui utilisent différentes interfaces et différents moteurs de recherche, avec leur propre langage de commandes, protocoles et paramètres de recherche.</p> <p>Utilise différents outils de repérage (p. ex. catalogues et index) pour trouver différents types de documents (p. ex. livres, articles de périodiques, etc.).</p>	<p>Page d'aide du catalogue Ariane (Mode de recherche)</p>	<p>(S)</p>	<p>Module F2</p>

Indicateurs de performance	Résultats attendus L'étudiant :	Partie d'InfoSphère-Laval (ou autres ressources) permettant de répondre à cet élément de compétence	Responsabilité de l'intervention :	Modules dans lesquels les éléments sont traités dans la séquence d'intégration
<p>2.2 L'étudiant qui possède les compétences informationnelles conçoit et exécute des stratégies efficaces de recherche d'information. (suite)</p>	<p>Utilise les écrans d'aide ou autres formes d'aide qui permettent la compréhension ou l'utilisation du système de repérage.</p> <p>Est conscient qu'un système de repérage peut permettre l'utilisation d'interfaces de recherche différentes en fonction d'une recherche simple ou d'une recherche avancée.</p> <p>Circonscribit ou développe les questions ou termes de recherche pour repérer une quantité satisfaisante de résultats en utilisant les différentes techniques de recherche telles la logique booléenne, les limitations, ainsi que les champs de recherche.</p> <p>Utilise les mots-clés et les phrases appropriés aux différents outils de repérage en étant conscient que chaque outil peut employer une terminologie différente pour représenter des concepts similaires.</p> <p>Comprend les différences au niveau de la recherche dans des notices comportant ou non des résumés ou du plein-texte.</p>			

Indicateurs de performance	Résultats attendus L'étudiant :	Partie d'InfoSphère-Laval (ou autres ressources) permettant de répondre à cet élément de compétence	Responsabilité de l'intervention :	Modules dans lesquels les éléments sont traités dans la séquence d'intégration
<p>2.2 L'étudiant qui possède les compétences informationnelles conçoit et exécute des stratégies efficaces de recherche d'information. (suite)</p> <p>2.3 L'étudiant qui possède les compétences informationnelles utilise des méthodes variées pour repérer l'information sur place ou à distance.</p>	<p>Utilise les différentes parties d'un document dans le but de repérer l'information (p. ex. index, tables des matières, instructions liées à l'organisation de l'ouvrage, etc.).</p> <p>*2.3.1 Utilise divers outils de recherche afin de repérer de l'information dans divers formats.</p> <p>Décrit des documents qui sont dans un autre format que l'électronique (p. ex. microformes, documents audiovisuels, etc.).</p> <p>Reconnaît le type de document (p. ex. livre, chapitre de livre, article de périodique, etc.) associé à une référence bibliographique.</p> <p>Décrit les fonctionnalités de recherche communes à la plupart des bases de données (p. ex. logique booléenne, structure des champs de recherche, recherche en mode « mot-clé », affichage des résultats par pertinence, etc.), abstraction faite des différences au niveau des interfaces de recherche.</p>	<p>Étape #3 : Choisir ses sources</p> <p>Étape #6 : Localiser des documents</p> <ul style="list-style-type: none"> - Références trouvées dans les bases de données bibliographiques <p>Étape #7 : Évaluer ses sources</p> <ul style="list-style-type: none"> - Citer ses sources <ul style="list-style-type: none"> - Présenter sa bibliographie <ul style="list-style-type: none"> - Section autres règles - Exemples - Présenter les références trouvées dans Internet 	(S)	<p>Module B2 *Module E1* *Module E2* *Module E3* Module F2</p>

Indicateurs de performance	Résultats attendus L'étudiant :	Partie d'InfoSphère-Laval (ou autres ressources) permettant de répondre à cet élément de compétence	Responsabilité de l'intervention :	Modules dans lesquels les éléments sont traités dans la séquence d'intégration
<p>2.3 L'étudiant qui possède les compétences informationnelles utilise des méthodes variées pour repérer l'information sur place ou à distance. (suite)</p>	<p>*2.3.2 Utilise divers systèmes de classification ou autres systèmes analogues (p. ex. systèmes de codification ou index) afin de repérer les sources d'information dans la bibliothèque ou pour localiser les endroits spécifiques permettant l'exploration de ressources.</p> <p>Comprend l'organisation et le fonctionnement du système de classification et l'utilise efficacement.</p> <p>Démontre l'utilité de la cote pour le repérage d'un document (accès direct et accès par bouquillage).</p> <p>Explique les différences entre le catalogue et les bases de données au niveau du repérage des documents qui y sont répertoriés.</p> <p>Localise et accède au document peu importe son format (p. ex. papier, électronique, etc.).</p>	<p>Étape #6 : Localiser les documents</p> <ul style="list-style-type: none"> - Références trouvées dans le catalogue - Qu'est-ce qu'une cote ? 	<p>(S)</p>	<p>*Module A3* *Module G1*</p>

Indicateurs de performance	Résultats attendus L'étudiant :	Partie d'InfoSphère-Laval (ou autres ressources) permettant de répondre à cet élément de compétence	Responsabilité de l'intervention :	Modules dans lesquels les éléments sont traités dans la séquence d'intégration
<p>2.4 L'étudiant qui possède les compétences informationnelles raffine sa stratégie de recherche d'information au besoin.</p>	<p>2.4.1 Évalue la quantité, la qualité et la pertinence des résultats de recherche afin de déterminer s'il est nécessaire d'utiliser d'autres systèmes de repérage de l'information ou méthodes de recherche.</p> <p>Détermine si la quantité de résultats repérés pour un besoin d'information donné est adéquate, trop grande ou insuffisante.</p> <p>Évalue la qualité de l'information repérée en se basant sur des critères tels la réputation de l'auteur, l'objectivité, l'exactitude, l'actualité, etc.</p> <p>Mesure la pertinence de l'information trouvée en examinant des éléments de la référence tels le titre, le résumé, les vedettes-matière, la source, la date de publication. Parfois la table des matières permet aussi de mieux apprécier le contenu et de déterminer les chapitres les plus pertinents.</p> <p>Détermine la pertinence de la référence en fonction de la langue, de la date et du contenu.</p>	<p>Étape #7 : Évaluer et citer ses sources</p> <p>- Évaluer ses sources</p>	<p>(P/S)</p>	<p>Module F2</p>

Indicateurs de performance	Résultats attendus L'étudiant :	Partie d'InfoSphère-Laval (ou autres ressources) permettant de répondre à cet élément de compétence	Responsabilité de l'intervention :	Modules dans lesquels les éléments sont traités dans la séquence d'intégration
<p>2.4 L'étudiant qui possède les compétences informationnelles raffine sa stratégie de recherche d'information au besoin. (suite)</p>	<p>2.4.2 Reconnaît les lacunes quant à l'information recueillie et détermine si la stratégie de recherche doit être révisée.</p> <p>2.4.3 Effectue, au besoin, une nouvelle recherche en utilisant la stratégie révisée (cf. 1.4.1 et 3.7.2).</p>		<p>(P/S)</p> <p>(P/S)</p>	<p>Module F2</p> <p>Module F2</p>
<p>2.5 L'étudiant qui possède les compétences informationnelles interprète et gère l'information et les références bibliographiques associées aux différents types de documents.</p>	<p>2.5.1 Sélectionne, parmi plusieurs technologies, celle qui est la plus appropriée pour extraire ou sauvegarder l'information désirée (p. ex. les fonctions copier ou coller des logiciels, le photocopieur, le numériseur, etc.).</p> <p>Choisit les moyens appropriés pour enregistrer ou sauvegarder l'information repérée (p. ex. impression, sauvegarde sur disque, photocopie, prise de notes).</p> <p>2.5.2 Crée un système pour organiser l'information.</p>		<p>(P)</p> <p>(P/S)</p>	<p>Module G3 Module I</p> <p>Module G3</p>

Indicateurs de performance	Résultats attendus L'étudiant :	Partie d'InfoSphère-Laval (ou autres ressources) permettant de répondre à cet élément de compétence	Responsabilité de l'intervention :	Modules dans lesquels les éléments sont traités dans la séquence d'intégration		
<p>2.5 L'étudiant qui possède les compétences informationnelles interprète et gère l'information et les références bibliographiques associées aux différents types de documents. (suite)</p>	<p>*2.5.3 Interprète de façon juste les références bibliographiques associées aux différents types de documents en fonction des normes.</p> <p>Détermine les différents types de documents cités dans des références bibliographiques.</p> <p>Détermine si un document cité en référence est disponible à la bibliothèque et dans l'affirmative, le localise.</p> <p>Comprend que les styles bibliographiques peuvent varier en fonction de la discipline.</p>	<p>Étape #7 : Évaluer ses sources</p> <ul style="list-style-type: none"> - Citer ses sources <ul style="list-style-type: none"> - Présenter sa bibliographie - Section autres règles - Exemples - Présenter les références trouvées dans Internet 	(P/S)	<p>Module A4 *Module G4-G5*</p>		
	<p>2.5.4 Consigne toutes les informations pertinentes d'une référence bibliographique en prévision d'une consultation ultérieure.</p>	<p>Étape #8 : Prendre des notes et rédiger</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiches de lecture 			(P/S)	Module G3
	<p>2.5.5 Utilise diverses technologies pour gérer l'information recueillie.</p>				(P/S)	Module G3

<p>Enoncé de la compétence #3 :</p> <p>L'étudiant qui possède les compétences informationnelles évalue de façon critique tant l'information que ses sources et intègre l'information sélectionnée à sa base de connaissances personnelles et à son système de valeurs.</p>				
Indicateurs de performance	Résultats attendus L'étudiant :	Partie d'InfoSphère-Laval (ou autres ressources) permettant de répondre à cet élément de compétence	Responsabilité de l'intervention :	Modules dans lesquels les éléments sont traités dans la séquence d'intégration
<p>3.1 L'étudiant qui possède les compétences informationnelles résume les idées principales à retenir de l'information recueillie.</p>	3.1.1 Lit les textes et en extrait les idées principales.	Étape #8 : Prendre des notes et rédiger - Savoir lire un document	(P)	Module I
	3.1.2 Reformule dans ses propres mots les concepts du texte et choisit les données de façon rigoureuse.		(P)	Module I
	3.1.3 Détermine les extraits qui pourront ensuite être cités adéquatement.	Étape #7 : Évaluer et citer ses sources - Citer ses sources - Citer et identifier un extrait de document	(P)	Module I
<p>3.2 L'étudiant qui possède les compétences informationnelles énonce clairement et met en application les critères servant à évaluer l'information et ses sources.</p>	<p>*3.2.1 Examine et compare l'information provenant de diverses sources pour en évaluer la fiabilité, la validité, l'exactitude, la crédibilité, l'actualité et l'objectivité.</p> <p>Consulte des résumés critiques portant sur les sources d'information consultées.</p>	Étape #7 : Évaluer et citer ses sources - Évaluer ses sources - Évaluer la qualité des sources	(P/S)	*Module G2*

Indicateurs de performance	Résultats attendus L'étudiant :	Partie d'InfoSphère-Laval (ou autres ressources) permettant de répondre à cet élément de compétence	Responsabilité de l'intervention :	Modules dans lesquels les éléments sont traités dans la séquence d'intégration
<p>3.2 L'étudiant qui possède les compétences informationnelles énonce clairement et met en application les critères servant à évaluer l'information et ses sources. (suite)</p>	<p>Détermine les qualifications et la réputation d'un auteur par l'entremise de critiques ou de sources biographiques.</p> <p>Détermine la qualité et la réputation d'un éditeur ou toute autre maison de production en consultant diverses ressources informationnelles (voir aussi 3.4.5).</p> <p>Détermine la validité et l'actualité d'une source en consultant d'autres sources citées dans les références bibliographiques.</p> <p>Détermine le moment où l'information a été publiée et reconnaît que la date de publication ou que l'actualité de l'information peuvent avoir une grande importance sur la valeur d'une source.</p> <p>3.2.2 Analyse la structure et la logique de l'argumentation ou de la méthodologie.</p>		(P)	Module I

Indicateurs de performance	Résultats attendus L'étudiant :	Partie d'InfoSphère-Laval (ou autres ressources) permettant de répondre à cet élément de compétence	Responsabilité de l'intervention :	Modules dans lesquels les éléments sont traités dans la séquence d'intégration
<p>3.2 L'étudiant qui possède les compétences informationnelles énonce clairement et met en application les critères servant à évaluer l'information et ses sources. (suite)</p>	<p>3.2.3 Reconnaît les idées préconçues, les faussetés ou la manipulation.</p> <p>Est conscient que l'information peut refléter le point de vue ou l'opinion d'un auteur, d'un éditeur, d'un commanditaire, etc.</p> <p>Est conscient que certaines informations ou certaines sources d'information peuvent avoir pour objectif de susciter des réactions émotives, évoquer des stéréotypes, ou supporter un point de vue ou un groupe d'intérêt particulier.</p> <p>Procède à une contre-vérification de l'information pour corroborer l'exactitude ou la véracité de la date ou des faits présentés dans une source d'information.</p>		(P)	Module I
	<p>3.2.4 Est conscient du contexte culturel, matériel ou autre dans lequel l'information a été produite et comprend l'impact du contexte sur l'interprétation de l'information.</p> <p>Détermine la valeur et l'importance d'une source en fonction de sa date de publication et du contexte dans lequel elle a été produite.</p>		(P)	Module I

Indicateurs de performance	Résultats attendus L'étudiant :	Partie d'InfoSphère-Laval (ou autres ressources) permettant de répondre à cet élément de compétence	Responsabilité de l'intervention :	Modules dans lesquels les éléments sont traités dans la séquence d'intégration
<p>3.3 L'étudiant qui possède les compétences informationnelles fait la synthèse des idées principales en vue d'élaborer de nouveaux concepts.</p>	<p>3.3.1 Reconnaît les liens entre les concepts et les combine en des énoncés de base potentiellement utiles, appuyés par des faits ou des données.</p> <p>3.3.2 Porte si possible la synthèse initiale à un plus haut niveau d'abstraction en vue d'élaborer de nouvelles hypothèses pouvant nécessiter de l'information additionnelle.</p> <p>3.3.3 Utilise l'ordinateur et les autres technologies (p. ex. tableurs, bases de données, outils multimédias et équipement audiovisuel) pour étudier l'interaction entre les idées et d'autres phénomènes.</p>		<p>(P)</p> <p>(P)</p> <p>(P)</p>	<p>Module I</p> <p>Module I</p> <p>Module I</p>
<p>3.4 L'étudiant qui possède les compétences informationnelles compare les connaissances nouvellement acquises avec celles qu'il a déjà afin d'en déterminer la valeur ajoutée, d'y déceler les contradictions ou d'en faire ressortir les éléments originaux.</p>	<p>3.4.1 Détermine si l'information répond à la question de recherche ou satisfait son besoin d'information.</p> <p>3.4.2 Utilise des critères sciemment choisis pour déterminer si l'information nouvellement acquise contredit ou valide l'information obtenue d'autres sources.</p>		<p>(P)</p> <p>(P)</p>	<p>Module F2 Module G2 Module I</p> <p>Module F2 Module G2 Module I</p>

Indicateurs de performance	Résultats attendus L'étudiant :	Partie d'InfoSphère-Laval (ou autres ressources) permettant de répondre à cet élément de compétence	Responsabilité de l'intervention :	Modules dans lesquels les éléments sont traités dans la séquence d'intégration
<p>3.4 L'étudiant qui possède les compétences informationnelles compare les connaissances nouvellement acquises avec celles qu'il a déjà afin d'en déterminer la valeur ajoutée, d'y déceler les contradictions ou d'en faire ressortir les éléments originaux. (suite)</p>	<p>3.4.3 Tire des conclusions à partir de l'information recueillie.</p> <p>3.4.4 Vérifie la validité de théories en utilisant des techniques propres à la discipline (p. ex. simulations, expériences).</p> <p>3.4.5 Détermine dans quelle mesure les données sont exactes en se questionnant sur la source des données, les limitations des outils et des stratégies de recherche et la vraisemblance des conclusions.</p> <p>Décrire en quoi la réputation de l'éditeur influence la qualité de la source d'information (voir aussi 3.2.1).</p> <p>Est capable de déterminer lorsqu'une stratégie de recherche n'est pas suffisamment précise pour représenter un sujet et pour permettre de repérer des résultats pertinents.</p> <p>Est en mesure de déterminer lorsque certains sujets sont trop récents pour être répertoriés par certains outils de repérage ou lorsque l'information repérée sur le sujet provient d'un outil qui fait moins autorité.</p>		<p>(P)</p> <p>(P)</p> <p>(P/S)</p>	<p>Module I</p> <p>Module I</p> <p>Module G2</p>

Indicateurs de performance	Résultats attendus L'étudiant :	Partie d'InfoSphère-Laval (ou autres ressources) permettant de répondre à cet élément de compétence	Responsabilité de l'intervention :	Modules dans lesquels les éléments sont traités dans la séquence d'intégration
<p>3.4 L'étudiant qui possède les compétences informationnelles compare les connaissances nouvellement acquises avec celles qu'il a déjà afin d'en déterminer la valeur ajoutée, d'y déceler les contradictions ou d'en faire ressortir les éléments originaux. (suite)</p>	<p>Détermine, en fonction de son propre savoir et des sources d'information considérées comme faisant autorité, si les conclusions tirées de l'information acquise sont plausibles et raisonnables.</p>			
	<p>3.4.6 Intègre la nouvelle information à l'information et aux connaissances déjà acquises.</p>		(P)	Module I
	<p>3.4.7 Sélectionne l'information significative pour étayer le sujet.</p>		(P/S)	Module G2
<p>3.5 L'étudiant qui possède les compétences informationnelles détermine si les nouvelles connaissances ont un impact sur son système de valeurs et s'emploie à réconcilier les différences.</p>	<p>3.5.1 Examine les différents points de vue exprimés dans les écrits.</p>		(P)	Module I
	<p>3.5.2 Détermine quels points de vue seront à intégrer ou à rejeter.</p>		(P)	Module I
<p>3.6 L'étudiant qui possède les compétences informationnelles valide sa compréhension et son interprétation de l'information en échangeant avec d'autres personnes, avec des experts du domaine ou avec des praticiens.</p>	<p>3.6.1 Participe aux discussions en classe et à d'autres discussions.</p>		(P)	Module I

Indicateurs de performance	Résultats attendus L'étudiant :	Partie d'InfoSphère-Laval (ou autres ressources) permettant de répondre à cet élément de compétence	Responsabilité de l'intervention :	Modules dans lesquels les éléments sont traités dans la séquence d'intégration
<p>3.6 L'étudiant qui possède les compétences informationnelles valide sa compréhension et son interprétation de l'information en échangeant avec d'autres personnes, avec des experts du domaine ou avec des praticiens. (suite)</p>	<p>3.6.2 Participe aux forums de discussion électroniques d'un cours qui ont pour but de favoriser les échanges sur un sujet (p. ex. courriel, babilard électronique, bavardoir).</p> <p>3.6.3 Recherche les opinions d'experts par divers moyens (p. ex. entrevue, courriel, liste de diffusion)</p>		(P)	Module I
<p>3.7 L'étudiant qui possède les compétences informationnelles détermine la nécessité de réviser sa question de recherche initiale.</p>	<p>3.7.1 Détermine si le besoin d'information initial a été satisfait ou si de l'information additionnelle est requise.</p> <p>3.7.2 Réexamine sa stratégie de recherche et y ajoute au besoin des concepts additionnels (cf. 1.4.1 et 2.4.3).</p> <p>Démontre comment les recherches peuvent être limitées ou développées davantage en modifiant la terminologie de recherche.</p>		(P)	Module G2 Module I
			(P/S)	Module G2

Indicateurs de performance	Résultats attendus L'étudiant :	Partie d'InfoSphère-Laval (ou autres ressources) permettant de répondre à cet élément de compétence	Responsabilité de l'intervention :	Modules dans lesquels les éléments sont traités dans la séquence d'intégration
<p>3.7 L'étudiant qui possède les compétences informationnelles détermine la nécessité de réviser sa question de recherche initiale. (suite)</p>	<p>3.7.3 Passe en revue les outils de recherche utilisés et en ajoute d'autres au besoin.</p> <p>Examine les notes en bas de page et les références bibliographiques des documents consultés afin de découvrir des sources d'information additionnelles.</p> <p>Utilise les hyperliens jugés pertinents pour repérer des sources d'information additionnelles.</p> <p>Intègre les éléments extraits de la nouvelle information dans sa stratégie de recherche révisée afin de recueillir de l'information additionnelle.</p>		(P/S)	Module G2

Enoncé de la compétence #4 : L'étudiant qui possède les compétences informationnelles utilise efficacement l'information, individuellement ou comme membre d'un groupe, en vue d'atteindre un objectif spécifique.				
Indicateurs de performance	Résultats attendus L'étudiant :	Partie d'InfoSphère-Laval (ou autres ressources) permettant de répondre à cet élément de compétence	Responsabilité de l'intervention :	Modules dans lesquels les éléments sont traités dans la séquence d'intégration
4.1 L'étudiant qui possède les compétences informationnelles utilise tant la nouvelle information que celle acquise antérieurement dans la planification et la réalisation d'un projet.	4.1.1 Organise le contenu en fonction des objectifs et de la forme du projet (p. ex. plans, ébauches, scénarios-maquettes).		(P)	Module I
	4.1.2 Met en application les habiletés et le savoir acquis d'expériences antérieures dans la planification et la réalisation du projet.		(P)	Module I
	4.1.3 Intègre l'information nouvelle à celle déjà acquise, incluant les citations et les paraphrases, de manière à atteindre les objectifs du projet.		(P)	Module I
	4.1.4 Manipule au besoin des textes, des images et des données numériques, et les transfère de leurs localisation et support d'origine à un nouveau contexte.		(P)	Module I

Indicateurs de performance	Résultats attendus L'étudiant :	Partie d'InfoSphère-Laval (ou autres ressources) permettant de répondre à cet élément de compétence	Responsabilité de l'intervention :	Modules dans lesquels les éléments sont traités dans la séquence d'intégration
4.2 L'étudiant qui possède les compétences informationnelles révisé le processus menant à la réalisation du projet.	4.2.1 Maintient un journal de bord ou un registre des activités liées au processus de recherche, d'évaluation et de communication de l'information.		(P)	Module I
	4.2.2 Analyse ses succès et échecs et pense à des stratégies de recherche différentes.		(P)	Module I
4.3 L'étudiant qui possède les compétences informationnelles présente efficacement son projet aux autres.	4.3.1 Choisit le moyen de communication et la forme les plus appropriés aux objectifs du projet et au public-cible.		(P)	Module I
	4.3.2 Utilise un éventail d'applications technologiques dans la réalisation du projet (p. ex. PowerPoint, Word, EndNote).		(P)	Module I
	4.3.3 Intègre des principes de design et de communication.		(P)	Module I

<p>Enoncé de la compétence #5 :</p> <p>L'étudiant qui possède les compétences informationnelles comprend plusieurs des questions économiques, juridiques et sociales relatives à l'utilisation de l'information et il accède à l'information et l'utilise de façon éthique et conformément à la loi.</p>				
Indicateurs de performance	Résultats attendus L'étudiant :	Partie d'InfoSphère-Laval (ou autres ressources) permettant de répondre à cet élément de compétence	Responsabilité de l'intervention :	Modules dans lesquels les éléments sont traités dans la séquence d'intégration
<p>5.1 L'étudiant qui possède les compétences informationnelles comprend plusieurs des questions éthiques, juridiques et socio-économiques relatives à l'information et aux technologies de l'information.</p>	<p>5.1.1 Reconnaît les questions relatives au droit à la vie privée et à la sécurité tant dans l'environnement imprimé qu'électronique et en discute. (cf. 5.2.3 et 5.2.4).</p>	<p>SIT : Sécurité informatique</p>	(A)	<p>Module G4-G5 Module I</p>
	<p>5.1.2 Reconnaît les questions relatives à l'accès gratuit ou tarifé à l'information et en discute.</p> <p>Comprend que toute information sur le Web n'est pas nécessairement gratuite, i.e. que certaines bases de données ou autres ressources nécessitent un code d'accès tarifé ou un abonnement pour pouvoir accéder à l'information (p. ex. plein-texte).</p> <p>Est conscientisé au fait que la bibliothèque paie des sommes d'argent considérables pour permettre à sa clientèle d'accéder aux bases de données ou à d'autres ressources et que sou-</p>		(P/S)	<p>Module G4-G5</p>

Indicateurs de performance	Résultats attendus L'étudiant :	Partie d'InfoSphère-Laval (ou autres ressources) permettant de répondre à cet élément de compétence	Responsabilité de l'intervention :	Modules dans lesquels les éléments sont traités dans la séquence d'intégration
<p>5.1 L'étudiant qui possède les compétences informationnelles comprend plusieurs des questions éthiques, légales et socio-économiques relatives à l'information et aux technologies de l'information. (suite)</p>	<p>vent la clientèle accède à ces ressources par l'entremise du Web, laissant croire que ces ressources sont disponibles gratuitement.</p> <p>Décrit comment les conditions générales des contrats d'abonnement peuvent limiter l'utilisation des ressources à une clientèle précise, à une localisation précise ou à un nombre restreint d'abonnés.</p> <p>Décrit les différences entre les résultats obtenus via un moteur de recherche Web tel Google ou Yahoo et ceux obtenus via un outil de repérage de la bibliothèque tel une base de données ou le catalogue de la bibliothèque.</p> <p>Reconnaît que certaines ressources gratuites sont de très grande qualité (p. ex. initiative SPARC : the Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition).</p> <p>5.1.3 Reconnaît les questions relatives à la censure et à la liberté d'expression et en discute.</p>	<p>SPARC</p>	<p>(P)</p>	<p>Module G4-G5 Module I</p>

Indicateurs de performance	Résultats attendus L'étudiant :	Partie d'InfoSphère-Laval (ou autres ressources) permettant de répondre à cet élément de compétence	Responsabilité de l'intervention :	Modules dans lesquels les éléments sont traités dans la séquence d'intégration
5.2 L'étudiant qui possède les compétences informationnelles respecte les lois, les règlements, les politiques de l'établissement et le code de conduite concernant l'accès aux ressources d'information et leur utilisation.	5.1.4 Démonstre une compréhension de ce qu'est la propriété intellectuelle, le droit d'auteur et l'utilisation permise du matériel protégé par le droit d'auteur.	Étape #7 : Évaluer et citer ses sources - Citer ses sources - Respecter le droit d'auteur	(P/S/A)	Module G4-G5
	5.2.1 Participe à des discussions électroniques en respectant les pratiques acceptées (p. ex. la netiquette).		(A)	Module G4-G5 Module I
	5.2.2 Utilise les mots de passe et autres méthodes d'identification pour accéder aux ressources d'information conformément aux politiques de l'établissement.	Page d'aide du catalogue Ariane (Dossier de l'utilisateur)	(P/S/A)	Module G4-G5 Module I
	5.2.3 Respecte les droits d'accès des utilisateurs (violation des mots de passe) et préserve l'intégrité des ressources matérielles et informationnelles.	SIT : Sécurité informatique	(P/S/A)	Module G4-G5 Module I
	5.2.4 Prend toutes les précautions nécessaires pour ne pas répandre de virus informatique.	SIT : Sécurité informatique	(P/S/A)	Module G4-G5 Module I
	5.2.5 Obtient, sauvegarde et diffuse conformément à la loi des textes, des données, des images et des enregistrements sonores.	SIT : Sécurité informatique	(P/S/A)	Module G4-G5

Indicateurs de performance	Résultats attendus L'étudiant :	Partie d'InfoSphère-Laval (ou autres ressources) permettant de répondre à cet élément de compétence	Responsabilité de l'intervention :	Modules dans lesquels les éléments sont traités dans la séquence d'intégration
<p>5.3 L'étudiant qui possède les compétences informationnelles rend compte des sources d'information utilisées en présentant son projet. (suite)</p>	<p>langues, Chicago Style pour l'histoire, APA pour la psychologie, CBE pour la biologie, etc.), et se conforme au style sélectionné de façon uniforme et constante.</p> <p>Se réfère aux ressources disponibles portant sur les styles de présentation.</p> <p>Cite une référence bibliographique en respectant un style de présentation donné.</p> <p>Cite une référence bibliographique en fonction des différents supports (p. ex. papier, électronique).</p> <p>Adopte un style et s'y conforme de façon uniforme et constante dans un contexte où le professeur n'a exigé l'application d'aucun style.</p>	<p>Étape #7 : Évaluer et citer ses sources</p> <ul style="list-style-type: none"> - Citer ses sources - Respecter le droit d'auteur 	<p>(P/S/A)</p>	<p>Module G4-G5</p>

<p>Enoncé de la compétence #6 :</p> <p>L'étudiant qui possède les compétences informationnelles reconnaît que l'éducation permanente implique une culture informationnelle de qualité.</p>				
Indicateurs de performance	Résultats attendus L'étudiant :	Partie d'InfoSphère-Laval (ou autres ressources) permettant de répondre à cet élément de compétence	Responsabilité de l'intervention :	Modules dans lesquels les éléments sont traités dans la séquence d'intégration
<p>6.1 L'étudiant qui possède les compétences informationnelles reconnaît que l'éducation permanente nécessite un engagement continu au niveau de l'apprentissage et de l'exploitation des ressources d'information.</p>	<p>6.1.1 Utilise différentes sources d'information pour appuyer la prise de décision (cf. 1.1.3, 1.2.3, 2.1.4).</p>	<p>Étape #3 : Choisir ses sources</p> <p>- Identifier les types de documents à consulter</p>	(P/S)	Module D3.2
	<p>6.1.2 Maintient un système de veille informationnelle en lien avec ses centres d'intérêt ou avec son domaine d'expertise.</p>	<p>Sources informationnelles sur la veille (Exemple : Veille.com, Repere.enssib.fr)</p>	(P/S)	Module H1
	<p>6.1.3 Se tient informé des nouvelles sources d'information, des nouvelles technologies de l'information, des nouveaux outils de repérage de l'information et des nouvelles méthodes de recherche.</p>		(P/S)	Module H1
	<p>6.1.4 Reconnaît que le processus de recherche d'information est évolutif.</p>		(P/S)	Module H1



Formation documentaire Université Laval

Plan cadre

(Séquence d'intégration aux programmes)

Pierre Carrier, coordonnateur à la formation documentaire

En collaboration avec les membres du Comité d'animation sur la formation documentaire (CAFDOC) :
Adèle Bertrand, Annie Bérubé, France Bilodeau, Louise Delisle, Nancy Drolet, Jacynthe Guay,
Denis Kronström, Danielle St-Laurent

Module A	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissances des sources d'information - Système de classification (localisations + cotes) - Initiation aux références bibliographiques 			
Éléments présentés	Besoins auxquels l'élément souhaite répondre / Conséquence(s) d'un faible taux de connaissance reliée(s) à l'élément présenté	Bénéfices attendus / Objectif(s) visé(s)	Éléments de compétence visés	Activités d'apprentissage proposées
<p>A1- Sources d'information primaires et secondaires (disciplinaires et multidisciplinaires)</p>	<p>L'étudiant est souvent confronté à rechercher des articles scientifiques dès la première session alors qu'il ne possède aucune notion sur les types de documents existants. Pour plusieurs, la notion de périodique leur est inconnue ou mal connue.</p> <p>Comment l'étudiant peut répondre adéquatement à son besoin d'information sans avoir au préalable une vue d'ensemble des outils mis à sa disposition pour lui permettre de répondre à ce besoin? Comment peut-il répondre à ce besoin s'il ne connaît pas la nature de l'information qu'il peut repérer dans les différentes sources d'information? Comment peut-il exploiter efficacement ces sources d'information s'il n'en connaît pas leur structure, ni le mode d'organisation?</p> <p>L'exploitation des revues savantes est un objectif louable mais qui devrait être vu plus tard dans le cursus de l'étudiant. L'étudiant doit d'abord maîtriser les caractéristiques des sources de base avant de s'attaquer à des éléments de second niveau.</p>	<p>L'étudiant sera capable de reconnaître et d'utiliser les sources d'information qui lui permettront d'avoir une vue d'ensemble de son sujet et de le définir plus précisément.</p> <p>L'étudiant sera capable de reconnaître les sources d'information les plus appropriées pour répondre à des besoins ponctuels.</p> <p>L'étudiant sera capable de reconnaître et d'utiliser les différents modes d'accès à l'information d'un document (table de matières, index).</p>	<p>**1.1.3 *1.1.5 **1.2.3* 1.2.5 2.1.4</p>	<p>Objectif :</p> <p>Permettre à l'étudiant de distinguer et caractériser les différentes sources d'information : nature de l'information, organisation de l'information et mode de repérage à l'intérieur de la source.</p> <p>Lecture :</p> <p>InfoSphère-Laval – Étape #3 – Choisir ses sources</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les types de documents à consulter - Sources primaires, secondaires et tertiaires - Quels types de documents consulter ? <p>Pratique : <u>Exercice A1.1 :</u></p> <p><u>Contexte de réalisation :</u></p> <p>L'exercice se limite à des documents sur support papier. Ces derniers auront été sélectionnés préalablement par l'intervenant et présentés à l'intérieur d'une liste précisant la</p>

Module A	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissances des sources d'information - Système de classification (localisations + cotes) - Initiation aux références bibliographiques 			
Éléments présentés	Besoins auxquels l'élément souhaite répondre / Conséquence(s) d'un faible taux de connaissance reliée(s) à l'élément présenté	Bénéfices attendus / Objectif(s) visé(s)	Éléments de compétence visés	Activités d'apprentissage proposées
A1- Sources d'information primaires et secondaires (disciplinaires et multidisciplinaires) (suite)	<p>Le temps perdu à explorer les mauvais types de documents enlève du temps à l'étudiant pour la lecture des documents, l'appropriation de leur contenu et la rédaction de ses travaux.</p>			<p>localisation et la cote à la Bibliothèque. Une attention particulière sera accordée aux ouvrages de base tels : dictionnaires, encyclopédies, monographies, périodiques, etc.</p> <p>À partir d'une liste de questions, l'étudiant doit trouver les réponses dans différentes sources d'information et doit procéder à une analyse de la source dans laquelle se trouve la réponse (type d'information qu'on retrouve dans chacune des sources, le niveau de traitement ainsi que l'organisation et le mode de repérage).</p> <p>Minimum d'une question par source.</p> <p>Recourir à ces différentes sources également pour se familiariser avec la terminologie spécifique à un besoin d'information (entre autres, des synonymes, des termes génériques et des termes spécifiques).</p>

Module A (suite)	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissances des sources d'information - Système de classification (localisations + cotes) - Initiation aux références bibliographiques 			
Éléments présentés	Besoins auxquels l'élément souhaite répondre / Conséquence(s) d'un faible taux de connaissance reliée(s) à l'élément présenté	Bénéfices attendus / Objectif(s) visé(s)	Éléments de compétence visés	Activités d'apprentissage proposées
A1- Sources d'information primaires et secondaires (disciplinaires et multidisciplinaires) (suite)				<p>OU</p> <p><u>Exercice A1.2 :</u></p> <p>Dans le cadre d'un travail de recherche, demander aux étudiants de trouver de l'information variée sur un sujet particulier par l'entremise de différentes sources d'information (illustration, photo, vidéo, carte géographique, livre, revue, etc.), et de commenter la valeur de chacune des sources. (p. ex. recueillir de l'information sur les Îles Hawaïennes en préparation à une discussion portant sur la biodiversité).</p> <p><u>Exercice A1.3 :</u> (facultatif)</p> <p>Sur la base des exemples présentés en classe, demander aux étudiants de définir les caractéristiques des sources primaires. En quoi ces caractéristiques sont-elles différentes de celles des sources secondaires ? Remue-méninges sur les façons que ces sources peuvent être utilisées dans différentes disciplines.</p>

Module A (suite)	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissances des sources d'information - Système de classification (localisations + cotes) - Initiation aux références bibliographiques 			
Éléments présentés	Besoins auxquels l'élément souhaite répondre / Conséquence(s) d'un faible taux de connaissance reliée(s) à l'élément présenté	Bénéfices attendus / Objectif(s) visé(s)	Éléments de compétence visés	Activités d'apprentissage proposées
A2- Cycle de production de l'information + Flux de l'information	<p>Ces deux éléments aideront l'étudiant à comprendre l'étendue des sources disponibles et la manière dont l'information circule et de ce fait, aideront l'étudiant à mieux saisir le type d'information nécessaire à son travail.</p>	<p>L'étudiant sera capable de comprendre le cycle de production de l'information et ainsi pouvoir déterminer des sources d'information pertinentes à son sujet.</p>	<p>1.2.1</p>	<p>Lecture :</p> <p>InfoSphère-Laval – Étape #2 – Préparer sa recherche – Disponibilité de la documentation – Cycle de production de l'information + Flux de l'information.</p> <p>Pratique :</p> <p>Discuter des personnes qui développent une expertise, qui écrivent ou qui communiquent sur un sujet particulier.</p> <p>Discuter comment une idée originale ou un concept peut être repéré dans la littérature savante et ce, au cours des différentes étapes du cycle de production de l'information.</p>

Module A (suite)	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissances des sources d'information - Système de classification (localisations + cotes) - Initiation aux références bibliographiques 			
Éléments présentés	Besoins auxquels l'élément souhaite répondre / Conséquence(s) d'un faible taux de connaissance reliée(s) à l'élément présenté	Bénéfices attendus / Objectif(s) visé(s)	Éléments de compétence visés	Activités d'apprentissage proposées
A3- Système de classification et localisations de la Bibliothèque	<p>Trop souvent les étudiants se présentent aux bureaux d'aide à la recherche en mentionnant que le document qu'ils cherchent ne se trouve pas sur les rayons. Il arrive fréquemment qu'en fait, le document s'y trouve. L'incapacité à trouver le document découle plutôt de la méconnaissance qu'a l'étudiant du système de classification et plus précisément de sa difficulté à pouvoir lire une cote et de localiser le document correctement.</p>	<p>L'étudiant sera capable d'interpréter les éléments d'une cote, de reconnaître les différentes localisations utilisées et trouver sur les rayons les documents.</p>	<p>**2.3.2*</p>	<p>Objectif :</p> <p>Permettre à l'étudiant de localiser des documents à la Bibliothèque.</p> <p>Lecture :</p> <p>InfoSphère-Laval – Étape #6 – Localiser les documents Références trouvées dans le catalogue</p> <p>Pratique :</p> <p><u>Exercice A3.1 :</u></p> <p>Par l'entremise d'InfoSphère-Laval, l'étudiant devra répondre à des questions portant sur le système de classification de la Library of Congress (LC) ou de la National Library of Medicine (NLM).</p> <p>ET</p> <p><u>Exercice A3.2 :</u></p> <p>L'étudiant devra localiser des documents à la Bibliothèque.</p>

Module A (suite)	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissances des sources d'information - Système de classification (localisations + cotes) - Initiation aux références bibliographiques 			
Éléments présentés	Besoins auxquels l'élément souhaite répondre / Conséquence(s) d'un faible taux de connaissance reliée(s) à l'élément présenté	Bénéfices attendus / Objectif(s) visé(s)	Éléments de compétence visés	Activités d'apprentissage proposées
A3- Système de classification et localisations de la Bibliothèque (suite)				<p><u>Exercice A3.3 :</u></p> <p>(cet exercice peut être soit complémentaire aux exercices A3.1 et A3.2, soit jumelé à l'exercice A3.2).</p> <p>Le système informatique est en panne et vous ne pouvez accéder ni au catalogue, ni aux bases de données. Vous souhaitez néanmoins repérer des documents sur votre sujet. Décrivez comment vous pouvez procéder.</p> <p>À partir d'un indice de classification (début de cote), bouquinez sur les rayons pour repérer des documents similaires à ceux que vous auriez pu trouver par l'entremise du catalogue.</p>

Module A (suite)	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissances des sources d'information - Système de classification (localisations + cotes) - Initiation aux références bibliographiques 			
Éléments présentés	Besoins auxquels l'élément souhaite répondre / Conséquence(s) d'un faible taux de connaissance reliée(s) à l'élément présenté	Bénéfices attendus / Objectif(s) visé(s)	Éléments de compétence visés	Activités d'apprentissage proposées
A4- Références bibliographiques	<p>L'étudiant qui est incapable d'interpréter les références bibliographiques risque de ne pas pouvoir accéder aux documents (p. ex. si l'étudiant cherche dans le catalogue le titre du chapitre d'un livre plutôt que le titre du livre n'obtiendra aucun résultat et croira que la Bibliothèque ne possède pas le livre. Il en va de même avec le titre d'un article de revue).</p> <p>L'Étude sur les connaissances en recherche documentaire des étudiants entrant au 1^{er} cycle dans les universités québécoises (Crépuq, 2003, p.57) révèle que si un professeur demandait à ses étudiants de repérer des documents à partir d'une bibliographie, près des deux tiers éprouveraient de sérieuses difficultés.</p>	<p>L'étudiant sera capable de distinguer les différents types de documents associés aux références bibliographiques qui lui seront présentées.</p> <p>L'étudiant sera sensibilisé à l'importance de présenter ses sources selon des normes établies.</p>	*2.5.3	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser l'étudiant à l'importance de présenter correctement les sources d'information qu'il a consultées pour un travail ; - Être capable de lire une référence bibliographique. <p>Pratique : <u>Contexte de réalisation :</u></p> <p>À ce stade, l'étudiant n'est que sensibilisé aux références bibliographiques, c'est pourquoi aucune lecture n'est suggérée dans InfoSphère-Laval. Les références bibliographiques seront traitées de manière plus élaborée dans le cadre du module G4.1.</p> <p><u>Exercice A4.1 :</u></p> <p>À partir de modèles qui illustrent comment doivent être présentés les différents types de documents en fonction de normes établies, l'étudiant présente au professeur la liste des documents consultés lors de l'exercice A1.1 (selon les modèles présentés en exemple).</p>

Module B	- Page d'accueil de la Bibliothèque et présentation des outils de repérage			
Éléments présentés	Besoins auxquels l'élément souhaite répondre / Conséquence(s) d'un faible taux de connaissance reliée(s) à l'élément présenté	Bénéfices attendus / Objectif(s) visé(s)	Éléments de compétence visés	Activités d'apprentissage proposées
B1- Page d'accueil de la Bibliothèque	La page d'accueil représente la porte d'entrée principale qui permet d'accéder aux ressources, informations et services de la Bibliothèque. Une méconnaissance de cette page peut engendrer une sous exploitation de ces éléments.	L'étudiant sera capable de distinguer les différents éléments présentés sur la page d'accueil de la Bibliothèque. L'étudiant sera capable d'effectuer un choix judicieux des ressources mises à sa disposition sur cette page pour répondre à ses besoins d'information.	2.3.3	<p>Objectif :</p> <p>Permettre à l'étudiant de distinguer les différents éléments présentés sur la page d'accueil de la Bibliothèque.</p> <p>Pratique : <u>Exercice B1.1 :</u></p> <p>À partir d'une liste de questions, l'étudiant doit trouver les réponses en consultant la page d'accueil de la Bibliothèque.</p> <p>N.B. (Un seul exercice visant à vérifier la compréhension de l'ensemble des éléments du module B pourrait être privilégié par l'intervenant). (Cf. Activité synthèse B6).</p>
B2- Catalogue de bibliothèque	La méconnaissance du catalogue de la bibliothèque, tant au niveau de sa structure que de son contenu, peut mener au non-repérage des documents recherchés. Par exemple, les spécialistes de l'information constatent fréquemment que les étudiants cherchent des articles de revues et de journaux dans le catalogue ¹ ; cet outil ne permet pas la recherche par auteur ou par titre des articles. L'étudiant peut alors croire que la Bibliothèque ne possède pas les documents recherchés.	L'étudiant sera capable de déterminer les caractéristiques du catalogue de bibliothèque. L'étudiant sera capable de comprendre la structure (index de recherche : auteur, titre, titre de périodique, etc.) du catalogue et de différencier les éléments : notice, champs, etc.	**1.2.3* *2.1.3 *2.3.1	<p>Objectif :</p> <p>Permettre à l'étudiant de connaître la portée et le contenu du catalogue de la bibliothèque.</p> <p>Lecture :</p> <p>InfoSphère-Laval – Étape #3 – Choisir ses sources – Connaitre les principaux outils de repérage (catalogues de bibliothèques).</p>

Module B (suite)	- Page d'accueil de la Bibliothèque et présentation des outils de repérage			
Éléments présentés	Besoins auxquels l'élément souhaite répondre / Conséquence(s) d'un faible taux de connaissance reliée(s) à l'élément présenté	Bénéfices attendus / Objectif(s) visé(s)	Éléments de compétence visés	Activités d'apprentissage proposées
B2- Catalogue de bibliothèque (suite)	<p>Le catalogue est l'outil de recherche qui permet aux usagers d'une bibliothèque de repérer les documents mis à leur disposition par leur établissement, qu'il s'agisse de documents imprimés, audiovisuels ou en format électronique. Il est donc essentiel que les étudiants aient une bonne connaissance du contenu et de l'utilisation de cet outil.</p> <p>Une bonne recherche s'appuie, entre autres, sur une compréhension de la structure et du contenu des champs d'un catalogue de bibliothèque afin d'utiliser les index de recherche appropriés pour exécuter cette stratégie.</p> <p>1- Selon l'Étude sur les connaissances en recherche documentaire des étudiants entrant au 1^{er} cycle dans les universités québécoises (Crépuq, 2003, p.55), 57,3% des étudiants sondés croient que les articles de périodiques figurent dans le catalogue.</p>	<p>L'étudiant sera capable d'effectuer des recherches « auteur », « titre » et « titre de périodique » au catalogue.</p> <p>L'étudiant sera capable d'accéder aux pages d'aide du catalogue Ariane et sera capable d'y repérer des éléments d'information.</p>		<p>Pratique :</p> <p><u>Exercice B2.1 :</u></p> <p>Par l'entremise d'InfoSphère-Laval et des pages d'aide du catalogue, l'étudiant devra répondre à des questions portant sur le catalogue.</p> <p>ET</p> <p><u>Exercice B2.2 :</u></p> <p>À partir d'une liste de questions, l'étudiant doit trouver les réponses au catalogue en effectuant des recherches via les index « auteur », « titre » et « titre de périodique ».</p> <p>N.B. (Un seul exercice visant à vérifier la compréhension de l'ensemble des éléments du module B pourrait être privilégié par l'intervenant). (Cf. Activité synthèse B6).</p>

Module B (suite)	- Page d'accueil de la Bibliothèque et présentation des outils de repérage			
Éléments présentés	Besoins auxquels l'élément souhaite répondre / Conséquence(s) d'un faible taux de connaissance reliée(s) à l'élément présenté	Bénéfices attendus / Objectif(s) visé(s)	Éléments de compétence visés	Activités d'apprentissage proposées
<p>B3- Bases de données</p>	<p>Tel qu'expliqué pour le catalogue de bibliothèque, une meilleure compréhension de la structure et du contenu des outils de recherche (dont les bases de données) évite à l'étudiant une perte de temps et augmente son efficacité lorsqu'il effectue une recherche documentaire.</p> <p>Plusieurs étudiants ignorent ce qu'est une base de données. Pour preuve, seulement 28,5% des étudiants qui ont participé à l'Étude sur les connaissances en recherche documentaire des étudiants entrant au 1^{er} cycle dans les universités québécoises (Crépuq, 2003, p.49) ont choisi « Une base de données » à la question « Si je veux trouver des articles de revues sur la popularité des jeux vidéos, je cherche dans : ... ».</p>	<p>L'étudiant sera capable de déterminer les caractéristiques d'une base de données.</p>	<p>**1.2.3* *2.1.3</p>	<p>Objectif :</p> <p>Permettre à l'étudiant de connaître la portée et le contenu des bases de données.</p> <p>Lecture :</p> <p>InfoSphère-Laval – Étape #3 – Choisir ses sources – Connaître les principaux outils de repérage (bases de données).</p> <p>Pratique :</p> <p><u>Exercice B3.1 :</u></p> <p>Par l'entremise d'InfoSphère-Laval, l'étudiant devra répondre à des questions portant sur les bases de données.</p> <p>N.B. (Un seul exercice visant à vérifier la compréhension de l'ensemble des éléments du module B pourrait être privilégié par l'intervenant). (Cf. Activité synthèse B6).</p>

Module B (suite)	- Page d'accueil de la Bibliothèque et présentation des outils de repérage			
Éléments présentés	Besoins auxquels l'élément souhaite répondre / Conséquence(s) d'un faible taux de connaissance reliée(s) à l'élément présenté	Bénéfices attendus / Objectif(s) visé(s)	Éléments de compétence visés	Activités d'apprentissage proposées
B4- Index imprimés	Équivalent imprimé de la base de données, l'étudiant doit être informé de l'existence de cette ressource.	L'étudiant sera capable de déterminer les caractéristiques des index imprimés.	**1.2.3* *2.1.3	<p>Objectif :</p> <p>Permettre à l'étudiant de connaître la portée et le contenu des index imprimés.</p> <p>Lecture :</p> <p>InfoSphère-Laval – Étape #3 – Choisir ses sources – Connaître les principaux outils de repérage (index imprimés).</p> <p>Pratique (facultative selon le besoin) :</p> <p><u>Exercice B4.1 :</u></p> <p>Par l'entremise d'InfoSphère-Laval, l'étudiant devra répondre à des questions portant sur les index imprimés.</p> <p><u>Exercice B4.2 :</u> (facultatif)</p> <p>À partir d'une liste de questions, l'étudiant doit trouver les réponses en explorant les index imprimés.</p> <p>N.B. (Un seul exercice visant à vérifier la compréhension de l'ensemble des éléments du module B pourrait être privilégié par l'intervenant). (Cf. Activité synthèse B6).</p>

Module B (suite)	- Page d'accueil de la Bibliothèque et présentation des outils de repérage			
Éléments présentés	Besoins auxquels l'élément souhaite répondre / Conséquence(s) d'un faible taux de connaissance reliée(s) à l'élément présenté	Bénéfices attendus / Objectif(s) visé(s)	Éléments de compétence visés	Activités d'apprentissage proposées
B5- Web	<p>L'Étude sur les connaissances en recherche documentaire des étudiants entrant au 1^{er} cycle dans les universités québécoises (Crépuq, 2003, p.63) révèle une grande utilisation d'Internet par les étudiants pour répondre à leurs besoins d'information.</p> <p>Seulement 23% des participants de l'Étude ont été capables de déterminer les caractéristiques qui permettent d'évaluer un site Internet, ce qui peut soulever des interrogations sur la qualité des travaux des étudiants qui utilisent cette ressource sans discernement.</p>	L'étudiant sera capable de déterminer les avantages et les inconvénients reliés à l'utilisation du Web pour effectuer une recherche documentaire.	**1.2.3* *2.1.3	<p>Objectif :</p> <p>Permettre à l'étudiant de connaître la portée et le contenu du Web.</p> <p>Lecture :</p> <p>InfoSphère-Laval – Étape #3 – Choisir ses sources – Connaître les principaux outils de repérage (Web).</p> <p>Pratique :</p> <p><u>Exercice B5.1 :</u></p> <p>Par l'entremise d'InfoSphère-Laval, l'étudiant devra répondre à des questions portant sur les notions de base du Web.</p> <p>N.B. (Un seul exercice visant à vérifier la compréhension de l'ensemble des éléments du module B pourrait être privilégié par l'intervenant). (Cf. Activité synthèse B6).</p>
B6- ACTIVITÉ SYNTHÈSE				L'étudiant doit répondre à une série de questions portant sur les différents outils de repérage présentés dans le module B.

Module C	- Visite de la Bibliothèque			
Éléments présentés	Besoins auxquels l'élément souhaite répondre / Conséquence(s) d'un faible taux de connaissance reliée(s) à l'élément présenté	Bénéfices attendus / Objectif(s) visé(s)	Éléments de compétence visés	Activités d'apprentissage proposées
C1- Localisations + services	<p>La Bibliothèque offre plusieurs services et ressources dont certains sont méconnus par la clientèle.</p> <p>Une visite permet de mieux les connaître et de les exploiter plus adéquatement.</p>	<p>L'étudiant sera capable de déterminer les services et les ressources disponibles de la Bibliothèque.</p> <p>L'étudiant sera capable de déterminer les diverses localisations de la Bibliothèque (bibliothèques du 1^{er} cycle, réserves, bibliothèque des sciences humaines et sociales, bibliothèque scientifique, etc.).</p>	<p>1.3.1 2.3.3</p>	<p>Objectif :</p> <p>Permettre à l'étudiant de se familiariser avec la Bibliothèque et ses services.</p> <p>Pratique :</p> <p><u>Exercice C1.1 :</u></p> <p>L'étudiant effectue une visite guidée de la Bibliothèque et répond ensuite à un questionnaire.</p> <p>(Cf. module G1)</p>

Module D	- Définir ses besoins et préparer sa recherche			
Éléments présentés	Besoins auxquels l'élément souhaite répondre / Conséquence(s) d'un faible taux de connaissance reliée(s) à l'élément présenté	Bénéfices attendus / Objectif(s) visé(s)	Éléments de compétence visés	Activités d'apprentissage proposées
<p>D1- Définition des besoins d'information</p>	<p>Un besoin d'information mal défini entraîne des conséquences fâcheuses, voire l'impossibilité d'accomplir le travail correctement.</p> <p>L'élève doit comprendre ce qui lui est demandé par le professeur s'il souhaite bien définir sa stratégie de recherche.</p>	<p>L'étudiant sera capable de différencier les types de travail qu'on lui propose.</p> <p>L'étudiant sera capable de définir, en fonction du travail, ses besoins documentaires.</p> <p>L'étudiant sera capable de juger de la nature de l'information nécessaire.</p> <p>L'étudiant sera capable de déterminer des critères qui lui permettront de choisir rationnellement un sujet de recherche.</p>	<p>1.1.1 *1.2.4 1.3.3 **1.4.2 2.1.4</p>	<p>Lecture :</p> <p>InfoSphère-Laval – Étape #1 – Définir ses besoins</p> <p>InfoSphère-Laval – Étape #2 - Préparer sa recherche</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choisir son sujet - Disponibilité de la documentation - Cycle de production de l'information - Flux de l'information - Temps alloué <p>Pratique :</p> <p><u>Exercice D1.1 :</u></p> <p>L'étudiant développe un plan de travail (présentation des différentes étapes ou parties du travail), et procède à l'élaboration de son calendrier de travail (Feuille de travail #1).</p>
<p>D2- Formulation du sujet et identification des concepts</p>	<p>L'identification de concepts inappropriés peut avoir pour conséquences :</p> <p>a) soit de réduire le nombre de résultats obtenus à cause de l'inclusion de termes vides de sens, comme le terme « effet » ;</p>	<p>L'étudiant sera capable de circonscrire et préciser un sujet de recherche.</p> <p>L'étudiant sera capable de représenter les idées principales de son énoncé de recherche par des concepts appropriés (mots significatifs).</p>	<p>1.1.2 * 1.1.3 1.1.4 **1.1.5 1.2.2 1.4.1</p>	<p>Lecture :</p> <p>InfoSphère-Laval - Étape #2 - Préparer sa recherche</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cerner le sujet <p>InfoSphère-Laval – Étape #4 – Chercher dans le catalogue – Chercher par sujet – Identifier les concepts</p>

Module D (suite)	- Définir ses besoins et préparer sa recherche			
Éléments présentés	Besoins auxquels l'élément souhaite répondre / Conséquence(s) d'un faible taux de connaissance reliée(s) à l'élément présenté	Bénéfices attendus / Objectif(s) visé(s)	Éléments de compétence visés	Activités d'apprentissage proposées
D2- Formulation du sujet et identification des concepts (suite)	<p>b) soit de donner un nombre plus élevé de résultats non pertinents à cause de l'omission de mots significatifs.</p> <p>L'étudiant sait-il distinguer les termes significatifs des termes vides de sens ? Inclue-t-il tous les termes appropriés pour représenter son énoncé de recherche ?</p>			<p>Pratique : <u>Exercice D2.1 :</u></p> <p>L'étudiant cerne son sujet en considérant toutes les facettes de la question (Qui ?, Quoi ?, Quand ? Où ?, Comment ?, Pourquoi ?).</p> <p>(Feuille de travail #2)</p>
D3- Stratégie de recherche D3.1 Établissement du plan de concepts et formulation de la requête de recherche	<p>Tout comme l'utilisation de mots significatifs (y compris les synonymes ou les termes associés) est primordiale pour l'obtention de bons résultats de recherche, une bonne connaissance du rôle des opérateurs booléens et de leur spécificité par rapport à l'outil de recherche utilisé est également un gage de succès. Différents opérateurs permettent d'élargir ou de restreindre la recherche.</p> <p>La logique booléenne permet de formuler une requête qui reflète la logique de la question de recherche et indiquera ultérieurement à l'outil de recherche les liens à établir entre les mots-clés.</p>	<p>L'étudiant sera capable de choisir le vocabulaire le plus pertinent et saisir le sens des opérateurs logiques pour pouvoir formuler son équation de recherche et retrouver son information.</p>	<p>**2.2.1* **2.2.2* **2.2.4*</p>	<p>Lecture :</p> <p>InfoSphère-Laval – Étape #4 – Chercher dans le catalogue – Chercher par sujet – Choisir son vocabulaire</p> <p>InfoSphère-Laval – Étape #4 – Chercher dans le catalogue – Chercher par sujet – Utiliser des opérateurs logiques</p> <p>Exemple de stratégie de recherche</p> <p>Pratique : <u>Exercice D3.1.1 :</u></p> <p>Aider les étudiants à élaborer une stratégie de recherche en inscrivant au tableau les différents termes représentant un sujet d'intérêt, en prenant soin d'expliquer la stratégie.</p>

Module D (suite)	- Définir ses besoins et préparer sa recherche			
Éléments présentés	Besoins auxquels l'élément souhaite répondre / Conséquence(s) d'un faible taux de connaissance reliée(s) à l'élément présenté	Bénéfices attendus / Objectif(s) visé(s)	Éléments de compétence visés	Activités d'apprentissage proposées
D3.1 Établissement du plan de concepts et formulation de la requête de recherche (suite)				ET <u>Exercice D3.1.2</u> : L'étudiant développe un plan de concepts (Feuille de travail #4)
D3.2 Choix des types de documents	Le temps perdu à explorer les mauvais types de documents enlève du temps à l'étudiant pour la lecture des documents, l'appropriation de leur contenu et la rédaction de ses travaux.	L'étudiant sera capable de choisir les sources d'information les plus appropriées pour répondre adéquatement à ses besoins d'information.	*1.2.3 1.2.5 1.2.6 2.1.4 **2.2.1* 6.1.1	Lecture : (rappel) InfoSphère-Laval – Étape #3 – Choisir ses sources – Identifier les types de documents à consulter – Connaître les outils de repérage – Sources primaires, secondaires et tertiaires – Quels types de documents consulter ?

Module D (suite)	- Définir ses besoins et préparer sa recherche			
Éléments présentés	Besoins auxquels l'élément souhaite répondre / Conséquence(s) d'un faible taux de connaissance reliée(s) à l'élément présenté	Bénéfices attendus / Objectif(s) visé(s)	Éléments de compétence visés	Activités d'apprentissage proposées
D3.2 Choix des types de documents (suite)	<p>Par ailleurs, les différents types de documents ne donnent pas accès au même genre d'information. L'information contenue dans une revue scientifique (ou savante) est différente de l'information contenue dans une revue populaire.</p> <p>Selon les besoins d'information définis, l'étudiant devra recourir expressément à certains types de documents. Ces derniers influenceront sur le choix des outils de repérage à l'étape suivante.</p>	L'étudiant sera capable de distinguer une revue savante d'une revue populaire.	**1.2.4	<p>Lecture :</p> <p>InfoSphère-Laval – Étape #3 – Choisir ses sources – Articles de périodiques</p> <p>Pratique : <u>Exercice D3.2.1 :</u></p> <p>L'étudiant compare le traitement d'un sujet dans une revue savante et une revue populaire. Apporter des documents en classe pour montrer les différences physiques entre les sources.</p> <p><u>Exercice D3.2.2 :</u> (facultatif)</p> <p>L'étudiant détermine les types de documents à consulter (Feuille de travail #3).</p>

Module E	- Choix des outils de recherche			
Éléments présentés	Besoins auxquels l'élément souhaite répondre / Conséquence(s) d'un faible taux de connaissance reliée(s) à l'élément présenté	Bénéfices attendus / Objectif(s) visé(s)	Éléments de compétence visés	Activités d'apprentissage proposées
<p>E1- Catalogue de bibliothèque</p> <p>E1.1 Notion de vocabulaire contrôlé (Répertoire des vedettes-matière)</p>	<p>Cf. B2</p> <p>Dans le cadre d'une recherche sujet, le catalogue de la bibliothèque fonctionne avec un vocabulaire dit « contrôlé », i.e. qu'il utilise toujours un même terme ou une même expression pour représenter un concept donné. Les mots ou les expressions choisies sont présentés à l'intérieur du Répertoire des vedettes-matière (RVM) qui lui-même est intégré au catalogue. Pour des termes qui ne peuvent être employés pour effectuer une recherche, le RVM renvoie le chercheur vers les formes acceptées.</p> <p>Un grand nombre d'outils de recherche, catalogues et bases de données s'appuient sur le vocabulaire contrôlé pour décrire les documents qu'ils recensent.</p> <p>L'étudiant qui n'a aucune notion de ce qu'est le vocabulaire contrôlé et qui ignore que le catalogue fonctionne avec un tel vocabulaire, rencontrera des problèmes au moment de la recherche et ce, à cause du choix inapproprié de certains termes en fonction de l'outil de repérage choisi (p. ex. catalogue).</p>	<p>L'étudiant sera capable d'effectuer une recherche « sujet » au catalogue.</p> <p>L'étudiant sera capable de repérer la ou les vedette(s)-matière appropriée(s) pour exprimer un sujet donné.</p> <p>L'étudiant sera capable de distinguer les différents types de subdivisions applicables aux vedettes-matière.</p>	<p>**2.1.3* 2.1.4 **2.2.3* **2.2.4* **2.3.1*</p>	<p>Objectif :</p> <p>Permettre à l'étudiant de se familiariser avec la notion de vedette-matière.</p> <p>Lecture :</p> <p>Pages d'aide du catalogue portant sur la recherche sujet (notion vedette-matière).</p> <p>Pratique :</p> <p><u>Exercice E1.1 :</u></p> <p>Par l'entremise des pages d'aide du catalogue, l'étudiant devra répondre à des questions portant sur les vedettes-matière.</p> <p>ET</p> <p><u>Exercice E1.2 :</u></p> <p>À partir d'une liste de questions, l'étudiant doit trouver les réponses en explorant la recherche « sujet » du catalogue (vedettes-matière).</p>

Module E (suite)	- Choix des outils de recherche			
Éléments présentés	Besoins auxquels l'élément souhaite répondre / Conséquence(s) d'un faible taux de connaissance reliée(s) à l'élément présenté	Bénéfices attendus / Objectif(s) visé(s)	Éléments de compétence visés	Activités d'apprentissage proposées
E1.1 Notion de vocabulaire contrôlé (Répertoire des vedettes-matière) (suite)				<p><u>Exercice E1.3</u> : (facultatif)</p> <p>Présenter aux étudiants un document relié à leur discipline et leur demander de l'analyser sommairement de manière à en dégager les termes qui représentent le sujet principal. Leur demander ensuite, à partir de ces termes, d'exécuter une recherche au catalogue et d'expliquer ce qu'ils observent par rapport aux résultats obtenus.</p> <p>Terminer l'exercice en expliquant l'utilité du vocabulaire contrôlé.</p> <p>(Cf. Activité synthèse E4).</p>
E2- Bases de données (et index imprimés s'il y a lieu) E2.1- Notion de vocabulaire contrôlé (Thésaurus) E2.2- Notion de vocabulaire libre	Cf. B3 La méconnaissance des bases de données, tant au niveau de leur structure que de leur contenu, peut mener au non-repérage des documents recherchés. Par exemple, les spécialistes de l'information constatent fréquemment que les étudiants cherchent des articles de revues et de journaux dans le catalogue ¹ ; cet outil ne permettant pas la recherche de ce type de documents.	L'étudiant sera capable de comprendre la structure (index de recherche : auteur, titre, sujet, etc.) d'une base de données et de différencier les éléments : notice, champs, etc. L'étudiant sera capable d'effectuer des recherches « auteur », « titre » et « sujet » dans une base de données.	**2.1.3* 2.1.4 **2.2.3* **2.2.4* **2.3.1*	Objectif : Permettre à l'étudiant de se familiariser avec les bases de données. Lecture : InfoSphère-Laval – Étape #4 – Catalogue et bases de données – Mots clés, descripteurs et vedettes-matière

Module E (suite)	- Choix des outils de recherche			
Éléments présentés	Besoins auxquels l'élément souhaite répondre / Conséquence(s) d'un faible taux de connaissance reliée(s) à l'élément présenté	Bénéfices attendus / Objectif(s) visé(s)	Éléments de compétence visés	Activités d'apprentissage proposées
<p>E2- Bases de données (et index imprimés s'il y a lieu)</p> <p>E2.1- Notion de vocabulaire contrôlé (Thésaurus)</p> <p>E2.2- Notion de vocabulaire libre (suite)</p>	<p>L'étudiant peut alors croire que la bibliothèque ne possède pas les documents recherchés alors qu'ils devraient plutôt effectuer ce type de recherche à l'intérieur des bases de données.</p>	<p>L'étudiant sera capable de distinguer les notions de « vocabulaire contrôlé » et de « vocabulaire libre ».</p> <p>L'étudiant sera capable d'utiliser un thésaurus ou un index (s'il y a lieu).</p>		<p>Pratique :</p> <p><u>Exercice E2.1 :</u></p> <p>Par l'entremise d'InfoSphère-Laval, l'étudiant devra répondre à des questions portant sur les bases de données (accent sur la structure des bases).</p> <p>ET</p> <p><u>Exercice E2.2 :</u></p> <p>À partir d'une liste de questions, l'étudiant doit trouver les réponses dans une base de données en effectuant des recherches via les index « auteur », « titre » et « sujet ».</p> <p>ET</p> <p><u>Exercice E2.3 (s'il y a lieu) :</u></p> <p>À partir d'une liste de questions, l'étudiant doit trouver les réponses en explorant le thésaurus ou l'index rattachés à une base de données.</p> <p>(Cf. Activité synthèse E4).</p>

Module E (suite)	- Choix des outils de recherche			
Éléments présentés	Besoins auxquels l'élément souhaite répondre / Conséquence(s) d'un faible taux de connaissance reliée(s) à l'élément présenté	Bénéfices attendus / Objectif(s) visé(s)	Éléments de compétence visés	Activités d'apprentissage proposées
E3- Web	<p>Les commentaires recueillis chez les participants dans le cadre de l'Étude sur les connaissances en recherche documentaire des étudiants entrant au 1^{er} cycle dans les universités québécoises (Crépuq, 2003, p.63) révèlent une grande utilisation d'Internet par les étudiants pour répondre à leurs besoins d'information. Ils laissent supposer que la recherche sur Internet est plus populaire que la recherche en bibliothèque ; les raisons de rapidité et de facilité sont invoquées.</p> <p>Puisqu'à la question 20, seulement 23% des participants ont été capables d'identifier les caractéristiques qui permettent d'évaluer un site Internet, la référence à Internet pour se familiariser ou trouver de l'information sur un sujet soulève des questions. Cette façon de procéder aura-t-elle une influence sur la qualité des travaux et sur la réussite universitaire et professionnelle des étudiants ?</p> <p>Une bonne connaissance des outils de repérage employés sur le Web est essentielle pour permettre à l'étudiant d'effectuer une recherche efficace.</p>	<p>L'étudiant sera capable de déterminer les différents moyens permettant de repérer de l'information dans le Web.</p> <p>L'étudiant sera capable de saisir les avantages et les inconvénients inhérents à chacun de ces moyens.</p> <p>L'étudiant sera capable d'effectuer une recherche de base en utilisant un moteur de recherche.</p>	<p>**2.1.3* 2.1.4 **2.2.4* **2.3.1*</p>	<p>Objectif :</p> <p>Permettre à l'étudiant de se familiariser avec les outils de repérage du Web.</p> <p>Lecture :</p> <p>InfoSphère-Laval – Étape #5 – Chercher dans le Web</p> <p>Pratique :</p> <p><u>Exercice E3.1 :</u></p> <p>Par l'entremise d'InfoSphère-Laval, l'étudiant devra répondre à des questions portant sur les outils de repérage du Web.</p> <p>ET</p> <p><u>Exercice E3.2 :</u></p> <p>À partir d'une liste de questions, l'étudiant doit trouver les réponses en explorant le Web.</p> <p>(Cf. Activité synthèse E4).</p>

Module E (suite)	- Choix des outils de recherche			
Éléments présentés	Besoins auxquels l'élément souhaite répondre / Conséquence(s) d'un faible taux de connaissance reliée(s) à l'élément présenté	Bénéfices attendus / Objectif(s) visé(s)	Éléments de compétence visés	Activités d'apprentissage proposées
E4- ACTIVITÉ SYNTHÈSE				<p>Demander aux étudiants d'effectuer une recherche sur le même sujet à l'intérieur des différents systèmes de repérage de l'information et leur demander ensuite de comparer les résultats obtenus.</p> <p>Leur demander également de comparer les différents systèmes de repérage sur la base des éléments présentés sous 2.1.3, 2.2.4 et 2.3.1 (Énoncé de compétences).</p>
				<p>N.B. L'activité synthèse pourrait être administrée en lieu et place de l'exercice F2.1.</p> <p>De cette façon, l'étudiant pourrait exécuter la stratégie de recherche définie en D3.</p>

Module F	- Adaptation de la requête de recherche et exécution de la recherche			
Éléments présentés	Besoins auxquels l'élément souhaite répondre / Conséquence(s) d'un faible taux de connaissance reliée(s) à l'élément présenté	Bénéfices attendus / Objectif(s) visé(s)	Éléments de compétence visés	Activités d'apprentissage proposées
F1- Adaptation de la requête de recherche	L'étudiant qui utilise des outils de repérage fonctionnant en environnement de vocabulaire contrôlé éprouvera de sérieuses difficultés s'il ne s'assure pas que les mots de la requête initiale figurent dans les index des outils sélectionnés.	L'étudiant sera capable d'adapter sa requête de recherche en sélectionnant les termes appropriés en fonction des outils de repérage sélectionnés.	**2.2.2* **2.2.3* **2.2.4*	<p>Objectif :</p> <p>Permettre à l'étudiant d'adapter une stratégie de recherche déterminée.</p> <p>Lecture :</p> <p>Retour sur module E.</p> <p>Pratique :</p> <p><u>Exercice F1.1 :</u></p> <p>L'étudiant devra adapter sa stratégie de recherche aux outils de repérage sélectionnés.</p>
F2- Exécution et raffinement de la recherche	Les spécialistes en ressources documentaires constatent régulièrement que les étudiants ne sont pas correctement préparés lorsque vient le moment d'exécuter une recherche documentaire dans un outil de repérage.	<p>L'étudiant sera capable d'exécuter une recherche documentaire dans différents outils de repérage.</p> <p>L'étudiant sera capable d'adapter sa stratégie de recherche en fonction du nombre de résultats de recherche obtenus.</p>	2.2.5 *2.3.1 2.4.1 2.4.2 2.4.3 3.4.1 3.4.2	<p>Objectif :</p> <p>Permettre à l'étudiant d'effectuer une recherche documentaire avec les différents outils de repérage.</p>

Module F (suite)	- Adaptation de la requête de recherche et exécution de la recherche			
Éléments présentés	Besoins auxquels l'élément souhaite répondre / Conséquence(s) d'un faible taux de connaissance reliée(s) à l'élément présenté	Bénéfices attendus / Objectif(s) visé(s)	Éléments de compétence visés	Activités d'apprentissage proposées
F2- Exécution et raffinement de la recherche (suite)	<p>La plupart du temps, les étudiants n'ont élaboré aucune stratégie de recherche au préalable.</p> <p>Il est donc important que l'exécution de la recherche soit l'aboutissement d'une stratégie de recherche soigneusement préparée.</p>	<p>L'étudiant sera capable de faire une présélection basée sur la pertinence des résultats obtenus dans les outils de repérage et d'adapter sa recherche au besoin.</p>		<p>Pratique :</p> <p><u>Exercice F2.1 :</u></p> <p>L'étudiant devra exécuter sa stratégie de recherche modifiée dans les outils de repérage sélectionnés.</p> <p>OU</p> <p>(Cf. Activité synthèse E4).</p>

Module G	- Exploitation des résultats et éthique			
Éléments présentés	Besoins auxquels l'élément souhaite répondre / Conséquence(s) d'un faible taux de connaissance reliée(s) à l'élément présenté	Bénéfices attendus / Objectif(s) visé(s)	Éléments de compétence visés	Activités d'apprentissage proposées
<p>G1- Localisation (dont PEB)</p>	<p>Trop souvent les étudiants se présentent aux bureaux d'aide à la recherche parce qu'ils ne peuvent localiser les documents repérés.</p> <p>Cette incapacité à localiser les documents découle en grande partie de la méconnaissance qu'a l'étudiant du système de repérage (système de classification, façon d'accéder à une ressource électronique, etc.).</p>	<p>L'étudiant sera capable d'accéder aux documents repérés quel que soit le support.</p> <p>L'étudiant sera capable de déterminer et de choisir différentes alternatives qui peuvent pallier à la non-disponibilité des documents sur place.</p>	<p>1.3.1 1.3.3 **2.3.2* 2.3.3</p>	<p>Objectif :</p> <p>Permettre à l'étudiant d'accéder aux documents repérés et de se familiariser avec le prêt entre bibliothèques.</p> <p>Lecture :</p> <p>Page d'aide du catalogue : « Interprétation des résultats ».</p> <p>Pratique :</p> <p><u>Exercice G1.1 :</u></p> <p>L'étudiant devra accéder aux documents électroniques et répondre à des questions portant sur les documents repérés.</p> <p>ET</p> <p><u>Exercice G1.2 :</u></p> <p>Expliquer aux étudiants que la bibliothèque s'avère une porte d'accès au monde de l'information et que diverses options existent pour obtenir l'information si elle n'est pas disponible localement. Ceci inclut de l'information sur le prêt entre bibliothèques ainsi que sur les bibliothèques locales ou autres.</p>

Module G (suite)	- Exploitation des résultats et éthique			
Éléments présentés	Besoins auxquels l'élément souhaite répondre / Conséquence(s) d'un faible taux de connaissance reliée(s) à l'élément présenté	Bénéfices attendus / Objectif(s) visé(s)	Éléments de compétence visés	Activités d'apprentissage proposées
G1- Localisation (dont PEB) (suite)				L'étudiant devra ensuite répondre à des questions portant sur le prêt entre bibliothèques .
G2- Évaluation de l'information	<p>De nos jours, les étudiants ont très souvent recours à Internet pour répondre à leurs besoins d'information. Les informations contenues dans un site Web n'étant pas toujours évaluées et validées avant d'être diffusées, il est donc essentiel pour les étudiants d'être sensibilisés à la question de l'évaluation de leur qualité.</p> <p>L'évaluation de l'information est un élément capital pour la présentation d'un travail de qualité.</p> <p>L'étudiant doit être capable de porter un regard critique sur les résultats de recherche obtenus dans le but de retravailler sa stratégie de recherche au besoin.</p>	<p>L'étudiant sera capable de reconnaître l'importance d'analyser sa documentation avant de l'utiliser.</p> <p>L'étudiant sera capable de déterminer dans un document des repères qui permettent de prendre rapidement connaissance de l'information.</p> <p>L'étudiant sera capable d'énumérer des critères qui permettent de juger de la valeur des documents et de l'information.</p> <p>L'étudiant sera capable d'adapter sa stratégie de recherche en fonction de la qualité des résultats de recherche obtenus.</p>	<p>**3.2.1 3.4.1 3.4.2 3.4.5 3.4.7 3.7.1 3.7.2 3.7.3</p>	<p>Objectif :</p> <p>Permettre à l'étudiant de développer son sens critique par rapport à l'information repérée ou par rapport aux sources d'information utilisées.</p> <p>Lecture :</p> <p>InfoSphère-Laval – Étape #7 – Évaluer ses sources</p> <p>Pratique :</p> <p><u>Exercice G2.1 :</u></p> <p>L'étudiant explique dans un court texte les raisons qui lui permettent d'affirmer que les documents ou l'information retenus sont de qualité.</p> <p>OU</p> <p><u>Exercice G2.2 :</u></p> <p>Évaluer des sites Web selon des critères d'évaluation établis.</p>

Module G (suite)	- Exploitation des résultats et éthique			
Éléments présentés	Besoins auxquels l'élément souhaite répondre / Conséquence(s) d'un faible taux de connaissance reliée(s) à l'élément présenté	Bénéfices attendus / Objectif(s) visé(s)	Éléments de compétence visés	Activités d'apprentissage proposées
G2- Évaluation de l'information (suite)				<p>OU</p> <p><u>Exercice G2.3 :</u></p> <p>Après avoir sélectionné certaines sources (ou références bibliographiques), l'étudiant communique les critères qui ont alimenté sa réflexion durant le processus de sélection.</p>
G3- Gestion de l'information	<p>Au fur et à mesure que l'on avance dans une recherche, de multiples informations vont s'accumuler. Il faut donc savoir comment les recueillir méthodiquement. On perd un temps considérable si les données amassées ne sont pas organisées de manière uniforme dès le début de la recherche.</p>	<p>L'étudiant sera capable de déterminer les outils susceptibles de l'aider à rédiger et à présenter correctement son travail.</p>	<p>2.5.1 2.5.2 2.5.4 2.5.5</p>	<p>Objectif :</p> <p>Permettre à l'étudiant de se familiariser avec les outils de gestion de l'information.</p> <p>Lecture :</p> <p>InfoSphère-Laval – Étape #8 – Prendre des notes et rédiger – Fiches de lecture</p> <p>InfoSphère-Laval – Étape #7 – Citer ses sources – Utiliser un logiciel de gestion de données bibliographiques</p> <p>Pratique :</p> <p><u>Exercice G3.1 :</u></p> <p>L'étudiant devra répondre à des questions portant sur les outils de gestion de l'information.</p>

Module G (suite)	- Exploitation des résultats et éthique			
Éléments présentés	Besoins auxquels l'élément souhaite répondre / Conséquence(s) d'un faible taux de connaissance reliée(s) à l'élément présenté	Bénéfices attendus / Objectif(s) visé(s)	Éléments de compétence visés	Activités d'apprentissage proposées
G3- Gestion de l'information (suite)				<p>OU</p> <p><u>Exercice G3.2 :</u></p> <p>Demander aux étudiants d'indiquer les éléments à considérer pour constituer une référence bibliographique. Leur demander également de décrire la manière avec laquelle ils procéderaient pour colliger ces éléments (p. ex. fiches de lecture).</p> <p>OU</p> <p><u>Exercice G3.3 :</u></p> <p>Les étudiants décrivent les diverses méthodes qu'ils utilisent pour organiser et gérer l'information et les références bibliographiques.</p> <p>Les étudiants utilisent le courriel pour communiquer leurs résultats de recherche (dont le panier Ariane).</p> <p>Les étudiants utilisent le logiciel de gestion de données bibliographiques EndNote.</p>

Module G (suite)	- Exploitation des résultats et éthique			
Éléments présentés	Besoins auxquels l'élément souhaite répondre / Conséquence(s) d'un faible taux de connaissance reliée(s) à l'élément présenté	Bénéfices attendus / Objectif(s) visé(s)	Éléments de compétence visés	Activités d'apprentissage proposées
<p>G4- Exploitation des sources</p> <p>G4.1- Citation et références bibliographiques</p> <p>G4.2- Aspects socio-économiques</p> <p>G5- Éthique</p>	<p>Pour une personne qui souhaite repérer un document, il est très important que les éléments bibliographiques soient bien identifiés. Une façon rigoureuse de le faire est de respecter les différentes normes établies.</p> <p>Par ailleurs, les étudiants doivent présenter dans leurs travaux la liste des documents consultés. Ils doivent le faire en respectant les normes prescrites dans leur discipline.</p>	<p>L'étudiant sera capable de reconnaître l'importance de bien prendre en note ses références bibliographiques et de les citer correctement.</p> <p>L'étudiant sera capable de rédiger sa bibliographie en respectant les normes proposées.</p> <p>L'étudiant sera capable de comprendre l'importance du respect du droit d'auteur et les implications du plagiat.</p> <p>L'étudiant sera capable de comprendre l'importance du respect de la confidentialité et de la sécurité dans les environnements imprimés et électroniques.</p> <p>L'étudiant sera capable de comprendre l'importance des enjeux sociaux-économiques reliés à l'exploitation de l'information.</p>	<p>**2.5.3</p> <p>5.1.1</p> <p>5.1.2</p> <p>5.1.3</p> <p>5.1.4</p> <p>5.2.1</p> <p>5.2.2</p> <p>5.2.3</p> <p>5.2.4</p> <p>5.2.5</p> <p>5.2.6</p> <p>**5.3.1</p> <p>5.3.2</p>	<p>Objectif :</p> <p>Permettre à l'étudiant de présenter correctement ses références bibliographiques en respectant les normes établies.</p> <p>Conscientiser l'étudiant au respect des règles d'éthique.</p> <p>Lecture : InfoSphère-Laval – Étape #7 – Citer ses sources</p> <p>Pratique : Exercice G4.1 :</p> <p><u>Contexte de réalisation :</u></p> <p>Après avoir été sensibilisé aux références bibliographiques dans le cadre du module A4, l'étudiant doit, à ce stade-ci, mettre en application les notions reliées aux références bibliographiques.</p> <p>Les étudiants analysent des styles bibliographiques propres à leur discipline. Ils citent ensuite leurs références en respectant les normes associées à un style bibliographique donné.</p>

Module G (suite)	- Exploitation des résultats et éthique			
Éléments présentés	Besoins auxquels l'élément souhaite répondre / Conséquence(s) d'un faible taux de connaissance reliée(s) à l'élément présenté	Bénéfices attendus / Objectif(s) visé(s)	Éléments de compétence visés	Activités d'apprentissage proposées
<p>G4- Exploitation des sources</p> <p>G4.1- Citation et références bibliographiques</p> <p>G4.2- Aspects socio-économiques</p> <p>G5- Éthique (suite)</p>				<p>OU</p> <p>Présenter une bibliographie en respectant les normes bibliographiques établies.</p> <p>ET</p> <p><u>Exercice G4.2 :</u></p> <p>L'étudiant devra répondre à des questions portant sur les aspects éthique, légal et socio-économique reliés à l'utilisation de l'information après discussions sur les aspects suivants :</p> <p>Discuter des questions relatives au droit à la vie privée et à la sécurité dans les environnements imprimés et électroniques.</p> <p>Discuter des questions relatives à l'accès gratuit ou tarifé à l'information.</p> <p>Discuter des questions relatives à la censure et à la liberté d'expression.</p>

Module G (suite)	- Exploitation des résultats et éthique			
Éléments présentés	Besoins auxquels l'élément souhaite répondre / Conséquence(s) d'un faible taux de connaissance reliée(s) à l'élément présenté	Bénéfices attendus / Objectif(s) visé(s)	Éléments de compétence visés	Activités d'apprentissage proposées
G4- Exploitation des sources G4.1- Citation et références bibliographiques G4.2- Aspects socio-économiques G5- Éthique (suite)				<p>Le prêt entre bibliothèques, les sites Web permettant l'échange de fichiers musicaux ou autres ressources, et l'utilisation du photocopieur sont des exemples qui peuvent être discutés lorsque vous abordez les notions relatives à l'éthique et au droit d'auteur.</p> <p>Discuter des politiques institutionnelles qui régissent l'utilisation des ressources matérielles et informationnelles.</p>

Module H	- Veille informationnelle			
Éléments présentés	Besoins auxquels l'élément souhaite répondre / Conséquence(s) d'un faible taux de connaissance reliée(s) à l'élément présenté	Bénéfices attendus / Objectif(s) visé(s)	Éléments de compétence visés	Activités d'apprentissage proposées
H1- Veille informationnelle (Diffusion sélective de l'information (DSI), forums de discussion, listes de diffusion, réseaux d'experts, etc.)	Il est essentiel que l'étudiant soit sensibilisé à l'importance d'appliquer une surveillance active de la sphère informationnelle dans le but d'optimiser l'utilisation de l'information une fois qu'il se retrouvera en milieu professionnel.	L'étudiant sera sensibilisé ou initié aux différents moyens qui peuvent contribuer au maintien des connaissances dans un domaine donné.	6.1.2 6.1.3 6.1.4	Objectif : Permettre à l'étudiant de se familiariser aux différents moyens de veille. Lecture : Sources informationnelles sur la veille (p. ex. Veille.com , Repere.enssib.fr). Pratique : <u>Exercice H1.1 :</u> Exercice qui permet à l'étudiant de s'abonner à un service de diffusion sélective de l'information (p. ex. Current Contents, Science Direct, WebSpirs, etc.).

Module I	- Compétences dont la responsabilité relève des programmes	
Éléments présentés	Éléments de compétence visés	Activités d'apprentissage proposées
<p>Ce module constitue un rappel des éléments de compétence dont la responsabilité relève des programmes d'études.</p>	<p>1.1.1 1.1.2 1.2.6 1.3.2 2.1.1 2.1.2 2.3.4 2.5.1 3.1.1 3.1.2 3.1.3 3.2.2 3.2.3</p>	<p>Voir séquence d'intégration D1. Voir séquence d'intégration D2. Donner aux étudiants (travail en équipe) une question de recherche et mettre à leur disposition différentes sources qui permettent d'accéder à des données brutes. Amener les étudiants à consulter ces différentes sources en vue de recueillir les données qui permettent de répondre à la question. Utiliser Excel afin d'exploiter les données d'un site Web de façon appropriée. Présenter aux étudiants une idée de recherche particulière et leur demander de déterminer, par exemple, par le biais d'un remue-méninges, différentes méthodes de recherche ou différents systèmes d'information qui leur permettront de repérer et colliger des données sur cette idée. Initier les étudiants aux différentes méthodes de recherche en vue de déterminer les avantages et les inconvénients de chacune (par exemple, par l'entremise d'une étude de cas). Réaliser une étude ou une enquête qui vise à recueillir des données brutes pour appuyer une théorie ou un concept. Voir séquence d'intégration G3. Lecture dans InfoSphère-Laval - Étape #8 : Prendre des notes et rédiger - Savoir lire un document Écrit des résumés succincts à partir de sources qui présentent des points de vue opposés. Lecture dans InfoSphère-Laval - Étape #7 : Évaluer et citer ses sources - Citer ses sources - Citer et identifier un extrait de document. Aucune activité proposée. Aucune activité proposée.</p>

Module I	- Compétences dont la responsabilité relève des programmes	
Éléments présentés	Éléments de compétence visés	Activités d'apprentissage proposées
<p>Ce module constitue un rappel des éléments de compétence dont la responsabilité relève des programmes d'études.</p> <p>(suite)</p>	<p>3.2.4</p> <p>3.3.1</p> <p>3.3.2</p> <p>3.3.3</p> <p>3.4.1</p> <p>3.4.2</p> <p>3.4.3</p> <p>3.4.4</p> <p>3.4.6</p> <p>3.5.1</p> <p>3.5.2</p> <p>3.6.1</p> <p>3.6.2</p> <p>3.6.3</p> <p>3.7.1</p> <p>4.1.1</p>	<p>Aucune activité proposée.</p> <p>Rédiger une synthèse de la revue de littérature.</p> <p>Réviser l'énoncé de la question de recherche après avoir recueilli de l'information additionnelle.</p> <p>Utiliser des tableurs pour analyser les données recueillies par le biais d'une enquête.</p> <p>Voir séquence d'intégration F2 et G2.</p> <p>Voir séquence d'intégration F2 et G2.</p> <p>Élaborer une hypothèse de recherche.</p> <p>Procéder à une expérience permettant de vérifier l'hypothèse émanant de la revue de littérature.</p> <p>Aucune activité proposée.</p> <p>Écrire un texte argumentatif sur un sujet en y incluant les réfutations à l'encontre d'un point de vue et le présenter en classe.</p> <p>Aucune activité proposée.</p> <p>Aucune activité proposée.</p> <p>Aucune activité proposée.</p> <p>Voir séquence d'intégration G2</p> <p>Les étudiants déterminent les méthodes les plus appropriées pour présenter l'information.</p>

Module I	- Compétences dont la responsabilité relève des programmes	
Éléments présentés	Éléments de compétence visés	Activités d'apprentissage proposées
<p>Ce module constitue un rappel des éléments de compétence dont la responsabilité relève des programmes d'études.</p> <p>(suite)</p>	<p>4.1.2</p> <p>4.1.3</p> <p>4.1.4</p> <p>4.2.1</p> <p>4.2.2</p> <p>4.3.1</p> <p>4.3.2</p> <p>4.3.3</p> <p>5.1.1</p> <p>5.1.3</p> <p>5.2.1</p> <p>5.2.2</p> <p>5.2.3</p> <p>5.2.4</p> <p>5.2.6</p> <p>5.2.7</p>	<p>Aucune activité proposée.</p> <p>Aucune activité proposée.</p> <p>Savoir copier-coller du texte et des images dans un document personnel tout en le citant correctement.</p> <p>Les étudiants présentent leurs travaux à leurs collègues, ainsi que leur stratégie de recherche.</p> <p>Les étudiants présentent un rapport critique de leur recherche.</p> <p>Les étudiants expriment l'information graphique sous forme de texte et présentent les données, les résultats sous forme de résumé succinct (avec interprétation au besoin).</p> <p>Aucune activité proposée.</p> <p>Les étudiants appliquent les normes de présentation associées aux différents genres de documents (p. ex. travail de recherche, médiagraphie, lettre de correspondance, questionnaire, etc.).</p> <p>Voir séquence d'intégration G4.</p> <p>Aucune activité proposée.</p> <p>Mise en place d'une liste de discussion et élaboration d'un guide établissant les pratiques permises (nétiquette) pour écrire à la liste.</p> <p>Voir séquence d'intégration G4.</p> <p>Discuter des politiques institutionnelles qui régissent l'utilisation des ressources matérielles et informationnelles.</p> <p>Voir séquence d'intégration G4.</p> <p>Voir séquence d'intégration G4.</p> <p>Aucune activité proposée.</p>